Dynamique de peuplement et forme de l'habitat en Occitanie méditerranéenne durant en haut Moyen Âge

Laurent Schneider

▶ **To cite this version:**

Laurent Schneider. Dynamique de peuplement et forme de l'habitat en Occitanie méditerranéenne durant en haut Moyen Âge. FERNANDEZ (J.), SCHNEIDER (L.), SOULAT (J.), Dir., L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (Ve-Xe siècle) : dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements„ Association Française d'Archéologie Mérovingienne, Oct 2015, Lattes -Montpellier, France. pp.13-40. halshs-03118916

HAL Id: halshs-03118916
https://shs.hal.science/halshs-03118916

Submitted on 12 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

I - Bilans régionaux, micro-régionaux et études de cas

Dynamique de peuplement et forme de l'habitat en Occitanie méditerranéenne durant le haut Moyen Âge

Laurent SCHNEIDER*

A la mémoire de Jean-Luc Fiches

Cette contribution s'attache à présenter les derniers acquis de l'archéologie languedocienne dédiée au premier Moyen Âge. Elle met en lumière les apports spécifiques de l'archéologie programmée développée dans les zones de marge actuelles, garrigue, causse et relief, notamment sur ces établissements perchés et fortifiés qui se multiplient au cours des années 470-530 mais aussi sur des types d'habitat plus discrets, parfois temporaires. Elle souligne encore les nouvelles avancées de l'archéologie préventive désormais mieux installée qui se déploie davantage dans les zones de plaine et les périphéries urbaines à la faveur des grands travaux d'aménagement du territoire. Si le constat d'une grande diversité de situation est de mise, l'essor des travaux réalisés permet d'engager une réflexion sur la dynamique générale des plaques de peuplement étudiées à une échelle micro-régionale, sur les mobilités et la durabilité des habitats mais aussi sur les jeux d'échelles pratiqués.

Mots clés : Languedoc, Occitanie méditerranéenne, haut Moyen Âge, habitat rural, peuplement, établissement perché, villa, habitat groupé, habitat dispersé

Le territoire qui est observé ici est celui de l'ancienne région administrative du Languedoc-Roussillon, aujourd'hui intégré dans la nouvelle région Occitanie dont il constitue la part occidentale et méditerranéenne. Dans la longue trajectoire du Moyen Âge cet espace conserve une certaine cohérence géopolitique transmise par le cadre de l'ancienne province romaine de Narbonnaise 1ere devenue province ecclésiastique. L'histoire de ce cadre général et des cités qui lui ont été associées a donné lieu à de récents bilans (Schneider 2008a). On rappellera surtout que ce territoire, dénommé également Septimanie ou Gothie par les Francs est demeuré le seul appendice que le royaume wisigoth d'Espagne a conservé en Gaule jusqu'au seuil du VIIIe siècle, ce qui en souligne une trajectoire particulière. De fait, le poids des historiographies nationales peut encore rendre difficile la compréhension des centralités entre Narbonne et Tolède (Riess 2013). Ce n'est qu'après la domination omeyyade que ce sol fut rattaché au royaume franc et à l'Empire. A partir de Charles le Simple, cette terre périphérique est néanmoins souvent associée à un *regnum septimanie*, identité qui demeure encore vivace dans certaines cités, à Béziers notamment, où les scribes du chapitre cathédral n'hésitent pas jusqu'aux années 920-975 à localiser des biens dans le cadre englobant de ce *regnum* (Schneider 2007a, 435-436). Le nom de Gothie parfois utilisé également dans les actes de la chancellerie impériale et dans les chroniques recouvre par ailleurs une réalité plus complexe parce que des cités et des territoires reconquis sur l'*Hispania* musulmane ont été un temps rattachés à Narbonne avant que l'archevêché de Tarragone ne soit restauré, c'est à dire en 1091 seulement (Griffe 1933, Magnou-Nortier 1974).

Il faut garder en mémoire la trajectoire singulière de ces sols, de fait associés dans les historiographies nationales à une double marge — une périphérie septentrionale ou une annexe gauloise du royaume wisigothique

* CNRS/EHESS, UMR 5648-CIHAM, Lyon-Avignon

d'Espagne de la fin du Ve siècle au seuil du VIIIe siècle ; une marche méridionale aux frontières de l'Islam pour la période qui suit.

REPÈRES HISTORIOGRAPHIQUES, TRADITIONS DES RECHERCHES

Dans ce contexte, les recherches sur l'habitat rural du premier Moyen Âge languedocien ou septimanien se sont insérées dans deux cadres dynamiques parallèles. Alors que les plaines agricoles dans une région de monoculture viticole étaient difficilement accessibles à la fouille, les premières enquêtes ont été préparées dans les années 1980 et 1990 par de nombreuses prospections de surface associées à des fouilles programmées, des travaux universitaires, des projets collectifs et des programmes de recherche émanent de laboratoires dont plusieurs synthèses et bilans intermédiaires ont été publiés ces dernières années (Bourin *et al.,* 2001 ; Raynaud 2001a et b ; 2004, Schneider 2004, 2007b, 2010 ; Favory *et al*., 2017). Dans cette production nombreuse et diversifiée on signalera plus particulièrement deux contributions qui constituent sans doute des jalons significatifs dans la lente construction de l'archéologie régionale du haut Moyen Âge. En 1987 paraissait une enquête collective conduite en pays Nîmois dans le bassin de la Vaunage dans le Gard (Parodi *et al.,* 1987). Pour la première fois celle-ci inscrivait les recherches sur l'habitat du haut Moyen Âge dans un cadre spatial micro-régional obligeant à mesurer le tonus général d'un territoire à l'échelle d'un réseau de sites ou d'une plaque de peuplement envisagée dans un cadre chronologie de longue durée, ici les IIIe-XIIe siècles. Sept ans plus tard, en 1994, la parution d'un projet collectif généralisait cette perspective à d'autres micro-régions de la France méditerranéenne et de la vallée du Rhône. Dans le sillage des travaux conduits par des chercheurs comme Philippe Leveau (1983), Jean-Luc Fiches (1987) ou Claude Raynaud qui ont envisagé l'espace rural de manière plus globale, le cadre micro-régional s'est imposé autant comme un cadre géographique d'analyse que comme un premier niveau d'intelligibilité historique dans lequel pouvaient se dessiner des réseaux hiérarchisés d'habitat, des formes agraires et des typologies de terroirs (Favory, Fiches 1994, 28). Ces chercheurs antiquistes ont contribué et encouragé de fait à ce que ces travaux surtout s'ouvrent vers le Moyen Âge et ne se cantonnent pas à l'Antiquité impériale (Archeomedes 1998). Des foyers de recherches collectives se sont dès lors construits en Vaunage, sur le littoral Montpelliérain, dans la vallée de l'Hérault et en Lodévois, autour de l'étang de Thau, en Lauragais ou en Roussillon… Ils ont donné lieu surtout à plusieurs thèses, dont l'une des plus récentes, celle que M. Scrinzi a pris pour cadre d'étude une petite vallée fluviatile liant montagnes, plaines et littoral, ici celle du Vidourle (Scrinzi 2014).

Les premiers apports de l'archéologie dite préventive sont sensiblement plus tardifs et d'abord liés à ces foyers de recherches territorialisées parce que la communauté des archéologues médiévistes elle-même a tardé à se structurer dans une région méditerranéenne tout à la fois marquée par le poids des héritages protohistoriques et antiques, une université qui aujourd'hui encore ne possède toujours pas de chaire d'archéologie médiévale et des collectivités territoriales qui ont tardé à créer des services archéologiques ou patrimoniaux. Aussi, avant la naissance de l'Inrap, les premières opérations de fouilles de sauvetage urgent spécifiquement dédiées à des établissements ruraux du haut Moyen Âge ont porté essentiellement dans les périphéries urbaines de Béziers, Montpellier ou Nîmes (Lécuyer 1992, Ginouvez *et al.,* 1993, Garnier *et al*., 1995) ou ont accompagné des recherches universitaires (Schneider, Paya 1995). Mais il a fallu surtout attendre les premiers grands travaux linéaires : TGV méditerranée (Archéologie du TGV 2002, Mercier, Barberan 1996, Maufras 2006), Gazoduc artère du Midi, (Schneider *et al.,* 2014), autoroutes A75 et A750 (Pomarèdes *et al.,* 2005 ; Schneider 2005, Ginouvez 2017), LGV Perpignan-Figueras (Kotarba 2007) à la charnière des XXe et XXIe siècles pour que la situation se dégèle et que les différences de documentation notées avec la France septentrionale ne s'estompent. Si plusieurs de ces travaux importants sont encore inédits, des dossiers portant sur des éléments polarisateurs de l'espace rural, comme l'église et le cimetière (Schneider 2010b), sur des composantes particulières des unités d'exploitations de l'espace rural, comme le « fond de cabane » (Raynaud 2014) ont été produits et ont accompagné de nouvelles et récentes synthèses micro-régionales (Pomarèdes *et al.,* 2012a, Savarese 2013, Schneider 2013a, Maufras *et al.,* 2014). Le présent colloque de Lattes-Montpellier permet aujourd'hui d'y associer les premiers résultats des dernières grandes opérations récemment engagées dans le cadre des contournements autoroutiers et LGV de Montpellier-Nîmes. Le corpus disponible regroupe désormais, quels que soient le statut et les moyens dont ont pu disposer les opérations, une centaine de sites (fig. 1).

Ici comme ailleurs en France, on comprend dès lors que ce sont essentiellement les dynamiques contemporaines de consommation de l'espace qui ont favorisé la conquête archéologique des anciennes plaines agricoles et, partant, le développement d'une archéologie rurale spécifiquement dédiée au haut Moyen Âge. Inévitablement celle-ci souffre sans doute encore d'une certaine dispersion des travaux mais elle bénéficie néanmoins d'un double ancrage théorique et conceptuel : celui déjà évoqué qui, partant d'un espace micro-régional, interroge la résilience d'un système de peuplement ou d'un réseau de lieux habités dans le temps long (Archeomedes 1998, Raynaud 2003) mais celui aussi, hérité des historiens médiévistes, qui, à travers la notion de féodalité ou de seigneuralisation, interroge la polarisation sociale de l'espace et traque les signes de la croissance agricole (Bourin 1987, Flaran 1990).

De fait si l'archéologie du haut Moyen Âge languedocien se développe désormais dans les plaines soumises à l'urbanisation et apporte sa moisson exponentielle de nouvelles données, elle se renforce également de programmes qui, dans la tradition des recherches enta-

mées à Rougiers, sont dédiées au *castra* désertés (Colin *et al.*, 1996). Ces nouvelles enquêtes s'occupent désormais d'identifier et d'explorer des sites de hauteur comme nouveaux jalons entre les *oppida* de l'âge du Fer et les *castra* villageois affirmés des XII-XIII[e] siècles.

Dans ce contexte, je m'attacherai donc ici à évoquer dans un premier temps les apports récents de l'archéologie programmée à une meilleure identification et évaluation des habitats de hauteur, perchés et fortifiés, *oppida, castra* et *castella* de la dernière Antiquité et du premier Moyen Âge. Il s'agira ensuite de revenir sur la situation des plaines et de la zone littorale, non pas tant dans une perspective dynamique de temps long, mais dans une sorte d'essai qui, à partir du maillage des dernières villas encore occupées après les années 500, interroge dans une perspective spatiale les inégalités locales de densité de peuplement, de développement territorial et finalement l'empreinte géographique post-romaine des terres dominées par les élites provinciales avant que les sources écrites et les chartes locales ne commencent à énumérer des poussières de lieux habités. Dans cette perspective, on ne s'étonnera pas que le cadre territorial de la cité de Nîmes soit privilégié parce que cet espace-laboratoire bénéficie depuis plusieurs décennies d'un réel dynamisme des recherches.

ÉTABLISSEMENTS FORTIFIÉS DE HAUTEUR : *CASTRA, CASTELLA* ET *OPPIDA* DU PREMIER MOYEN AGE

Longtemps négligé, cette gamme d'établissements qu'explore plus particulièrement l'archéologie de programme, a bénéficié ces dernières décennies d'un réel dynamisme engagé à l'échelle du Midi méditerranéen par une *Action Thématique Incitative sur Programme* du CNRS qui a été accompagnée sur les sites explorés par le ministère de la Culture (Schneider 2003). Outre les fouilles engagées en Languedoc, différentes thèses achevées ou en cours ont été mises en œuvre et ont élargi les perspectives dans la vallée du Rhône, en Provence et dans l'espace pyrénéen (Clément 2011, Valenciano 2015, Luault en cours, Segura en cours, Venco en cours). D'autres thèses et programmes montrent, s'il en était encore besoin, que ce phénomène n'est pas spécifique ou circonscrit à la Gaule méditerranéenne, mais qu'il touche également le Massif Central, l'arc jurassien sinon les pays de la Loire (Chabert, Martinez 2017, Martinez 2017, Gandel, Billoin 2011, Billoin en cours,). La question n'est plus désormais celle quantitative d'identifier ce type d'établissement, mais bien celle qualitative de pouvoir réellement les explorer pour faire progresser nos connaissances sur leur forme et fonction, en développant des fouilles suffisamment extensives qui puissent aussi s'attacher aux bâtiments, ateliers, maisons qu'ils renferment plus qu'aux églises et remparts qui aimantent souvent les interventions.

En Languedoc, parmi la vingtaine de sites repérés, prospectés et parfois sondés, deux se distinguent parce que les opérations pluriannuelles conduites en leur sein portent sur des superficies qui atteignent au moins 0,5 ha et ne se limitent pas à des sondages et à des recollements de documentations anciennes ou à des prospections magnétiques toujours difficiles à contextualiser.

Le Roc de Pampelune à Argelliers (34). Une colonie forestière ?

L'établissement exploré au seuil des années 2000, atteint une superficie de 2,25 ha ce qui le classe dans la gamme moyenne des établissements de cette nature, soit au-dessus des occupations d'éperons, tels celui dit de la Tour d'Arthus situé dans le même secteur à moins de 12 km au sud-ouest (Vassal *et al.*, 2019, 26-28), mais largement en dessous de sites plus rares qui peuvent dépasser 4 à 5 ha, comme celui dit de *Mormelicum* situé pour sa part une trentaine de kilomètres plus au nord (Genty, Schneider, 2002). Le site occupé est celui d'un plateau sensiblement incliné vers l'est, marqué par de fortes pentes à l'adret, découpé par une ligne de falaise au nord et de profonds ravins dans les autres directions. Le lieu n'a pas connu d'occupation durant les âges du Fer, mais relève d'une création *ex-nihilo* qui n'est pas antérieure au dernier tiers du V[e] siècle. Il périclite rapidement durant les décennies 530-550. L'enveloppe de l'établissement est celle d'une enceinte qui adopte grossièrement la forme d'un triangle rectangle épousant les limites du plateau et barrant son col dans la partie orientale (fig. 2). Maçonné mais d'une largeur moyenne qui n'excède pas 1 m, l'ouvrage est doté d'au moins deux tours d'angle et d'une tour de flanquement sur le front oriental où s'ouvrait une porte. Ici l'enceinte est par ailleurs renforcée d'un contre-mur. Une église associée à un baptistère est implantée à la pointe occidentale de l'éperon, dans la partie la plus étriquée de l'agglomération (Pellecuer, Schneider 2005, 106). Une seconde église (non fouillée) est identifiée de manière hypothétique à proximité de la porte orientale. Les fouilles et les repérages en plan qui ont été réalisés ont porté sur presque un hectare et permettent de restituer une forme d'occupation de l'espace assez originale. Si l'habitat est aggloméré ou regroupé derrière l'enceinte et si l'orthogonalité n'est pas ignorée, sept années de fouilles ne sont pas parvenues à identifier une voirie organisatrice de l'espace. La circulation se fait dans les délaissés d'un bâti qui agence des groupes de maisons et de bâtiments autour de nombreux espaces ouverts, cours, places et espaces vacants contrariant les circulations entre quartiers et les composantes de l'agglomération. De fait, au Roc de Pampelune, il n'y a pas d'îlots strictement délimités et desservis par des rues, ni de centre unique de convergence. Le modèle d'organisation de l'espace n'est pas ou plus celui classique de la romanité urbaine ou rurale mais répond à un processus moins hiérarchisé composant avec un tissu bâti alvéolaire et polycentrique. La mise en évidence d'une trentaine d'unités construites dont le plan est intégralement connu et la fouille complète d'au moins la moitié de ces édifices offre désormais l'un des principaux corpus du Midi de la France pour documenter ces années 475-550 encore passablement méconnues du point de vue des cadres de vie et des traces matérielles en dehors des répétions de

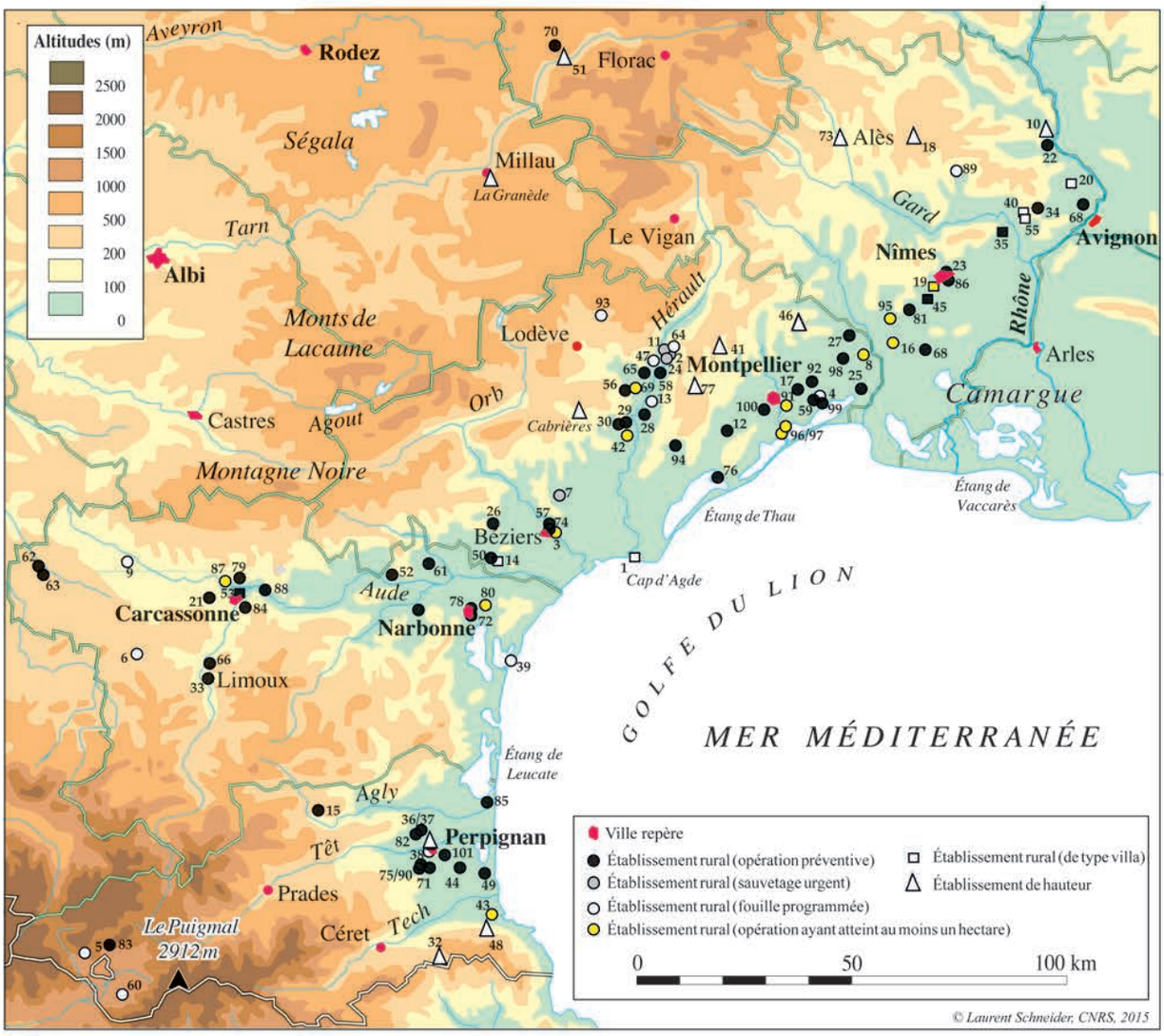

découvertes de fonds de cabane et d'excavations pour le moins rustiques dans les plaines soumises à des conditions de conservation sédimentaires difficiles. Au Roc de Pampelune, la plupart des bâtiments découverts peuvent être considérés de fait comme des unités domestiques, individualisées par leur plan et leur équipement, qui comprend souvent des citernes. Et c'est ce mode d'habitat structuré en maisonnées qui caractérise sans doute le mieux l'établissement.

Le dispositif reconnu dans le quartier central, à l'ouest de la cour ou place 1C permet d'évoquer la physionomie générale de ces maisons et un possible niveau de hiérarchisation qui articule des demeures principales généralement dotées d'étage à des maisons de plain-pied plus simples, auprès de cours multiples (fig. 3). Ce type d'« urbanisme » relativement aéré évoque des groupements familiaux et domestiques peu hiérarchisés entre eux, mais disposant chacun d'une identité marquée. A titre d'exemple, on évoquera le cas des unités 1D et 1F dans le quartier central de l'établissement. La demeure principale (dont il existe d'autres cas au sein de la bourgade) est une construction de pierre et de mortier, couverte de tuiles, de forme rectangulaire qui atteint hors œuvre (16,10 x 6,60 m) (fig. 4). Implanté perpendiculairement à la pente par encochement, l'édifice 1D s'ouvre de fait en rez-de-chaussée vers l'est et la grande place centrale tandis que son mur occidental maintient une terrasse non bâtie, en forme d'arrière-cour (1G). D'une surface interne de 70 m^2, le bâtiment est découpé en trois pièces distinctes, selon une disposition symétrique. Deux pièces de superficie identique (27 m^2) possédant chacune une porte indépendante, encadrent une salle centrale plus étroite (15,5 m^2). Au nord, la pièce 1D1 ne communique pas avec la pièce centrale 1D2 contrairement au dispositif sud. Il est certain par ailleurs que cette pièce centrale était dotée d'un étage comme l'atteste un massif maçonné extérieur oriental conservant deux marches (fig. 5). Le long de cette même façade orientale se trouvait par ailleurs une citerne (fig. 6). On ignore si l'étage se développait sur l'ensemble du bâtiment mais si tel était le cas, la distribution des pièces hautes était nécessairement commandée par la salle

Fig. 1. Fouilles ayant porté sur des établissements du Premier Moyen Âge en Languedoc-Roussillon entre 1991 et 2015 d'après les Bilans Scientifiques Régionaux.
L'ordre de présentation suit la chronologie des découvertes de site. Réalisation : Laurent Schneider.
1991 : **1**. Agde (34), Embonne ; **2**. Aniane (34) Saint-Sébastien ; **3**. Béziers (34), Saint-Jean d'Aureilhan ; **4.** Mauguio (34), Les Aires Saint-Jacques ; **5**. Enveigt (66), Montagne d'Enveigt ; **6.** Bellegarde-du-Razès (11), le Pla de la Vignos ; 1992 : **7.** Abeilhan (34), Saint-André ; **8.** Lunel (34), Dassargues ; 1993 : **9.** Bram (11), Rue Marceau ; **10.** Laudun (30), Camp de César ; **11.** Aniane (34), Bois des Brousses ; **12.** Fabrègues (34), Saint-Martin de Colombs, **13**. Le Pouget (34), Saint-Amans de Teulet ; **14**. Nissan-les-Ensérune (34), Les Farguettes ; 1994 : **15.** Ansignan (66), Le Mas ; 1995 : **16.** Aimargues (30), Madame ; **17.** Baillargues (34), Pont des Ânes ; **18.** Bouquet (30), San Peyre ; **19.** Nîmes (30), Saint-André de Codols ; **20.** Saint-Victor-la-Coste (30), Mayran ; 1996 : **21**. Arzens (11), Le Cimetière ; **22.** Laudun (30), le Bas-Claud ; **23.** Nîmes (30), Avenue Maréchal Juin ; **24.** Aniane (34), Thomet ; **25**. Lansargues (34), RD 24 Moulines ; **26.** Quarante (34), Souloumiac ; **27.** Saint-Sériès (34), RD34 Saint-Félix de Sinistrargues ; **28**. Plaissan (34), Les Termes ; **29.** Aspiran (34), La Bernat ; **30.** Fontès (34), Bardens ; **31.** Nasbinal (48), Les Places Hautes ; **32.** Les Cluses (66), Cluses Hautes ; 1997 : *Aucune découverte significative* ; 1998 : **33.** Limoux (11), Notre-Dame de Marceille ; **34**. Saint-Hilaire d'Ozilhan (30), RDn792 le Cimetière ; **35.** Sernhac (30), Cadenet et Perrières ; **36-37.** Baixas (66), Camp del Rey I et II ; **38.** Perpignan (66), Vilarnau Saint-Chistophe ; 1999 **: 39.** Gruissan (11), Île Saint-Martin ; **40.** Castillon-du-Gard (30), La Gramière ; **41.** Argelliers (34), Roc de Pampelune ; **42.** Paulhan (34), L'Ermitage ; **43.** Argelès-sur-Mer (66) Taxo d'Aval ; **44.** Corneilla-del-Vercol (66), Aspre del Paradis ; 2000 : **45**. Mihaud (30), Careiron ; **46.** Saint-Bauzille-de-Montmel (34), Puech des Mourgues ; **47.** Saint-Jean-de-Fos (34), Saint-Geniès de Litenis ; **48.** Argelès-sur-Mer (66), Pic Saint-Michel ; 2001 : **49.** Saint-Cyprien (66), Las Chinchettes ; 2002 : **50.** Nissan-les-Ensérunes (34), Les Neffles Hautes ; **51**. La Malène (48), Castel Merlet ; **53.** Carcassonne (11), Rocade/La Fajolle ; 2003 : **54.** Luc-sur-Orbieu (11), Chemin de Canos ; **52.** Argens-Minervois (11), Rue des Amandiers ; 2004 : **55.** Castillon-du-Gard (30), Croix de Fenouillé ; **56.** Clermont-L'Hérault (34) La Madeleine ; **57.** Corneilhan (34), La Mouline ; **58.** Gignac (34), Roqueyrols ; **59.** Mauguio (34), La Capoulière IV ; **60**. Augustine (66), Coume Pairounell ; 2005 : **61.** Argeliers (11), Ruisseau de Roze ; **62.** Belflou (11), La Barthe ; **63.** Belflou (11), La Bourdette ; **64.** Aniane (34), Les Cougnets, **65**. Saint-André-de-Sangonis (34), Le Lagarel ; 2006 **: 66.** Cépie (11) ; L'Horto ; **67.** Le Cailar (30), Place de la Saint-Jean ; **69.** Clermont-L 'Hérault (34), L'Estagnol ; **70.** La Malène (48) , Les Aouzerals ; **71.** Villeneuve-de-la-Raho (66), Saint-Julien ; **72.** Narbonne (11), Saint-Hyppolyte ; 2007 **: 73**. Alès (30), L'Ermitage ; **74.** Béziers (34), La Courondelle ; **76.** Balaruc-les-Bains (34), Rue du Port ; **77.** Saint-Paul-et-Valmalle (34), La Tour d'Artus ; 2008 : **75.** Thuir (66), Giratoire de la Piétat ; 2009 : **78.** Narbonne (11), Lotissement Emeraude ; **79.** Villemoustoussou (11), Balcons de Saint-Bernard ; **80.** Vinassan (11), La Grangette ; **81.** Bernis (30), Les Figuiérasses III ; **82**. Perpignan (66), Ruscino ; **83.** Targassonne (11), Vialata ; 2010 : **84.** Palaja (11), Cazaban ; 2011 : **86.** Nîmes (30), Vignoles ; 2012 : **87**. Pennautier (11), Le clos d'Ugnac ; **88.** Trèbes (11), La Sabatière ; **89.** Saint-Quentin-la-Poterie (30), Meulière de Saint-Quentin ; **90.** Thuir (66), Lotissement Els Vidrers ; 2013 : **91.** Castelnau-le-Lez (34), Verchamps-Zac Eureka ; **92.** Castries (34), Mas de Roux ; **93.** Saint-Maurice-Navacelles (34), Saint-Vincent de Soulages ; **94.** Villeveyrac (34), Les Manouch ; 2014 : **95**. Vergèze (30), Saint-Pastour ; **96/97.** Lattes (34), Castelle, Pinèdes ; **98.** Lunel-Viel (34), Verdier nord ; **99.** Mauguio (34), Lallemand ; **100.** Murviel-les-Montpellier (34), Bel Air ; **101.** Saleilles (66), Lotissement le Canigou. 2015 : *Aucune découverte significative*

centrale, sinon par des portes indépendantes établies depuis la terrasse de l'arrière-cour occidentale 1G. Dans les trois pièces du rez-de-chaussée, les irrégularités du socle rocheux ont été compensées par des apports de sédiment mais aucune trace ne suggère l'existence d'un sol construit. De même l'absence d'aménagement spécifique dans les trois pièces dégagées suggère que ces locaux avaient plutôt un usage de dépendance. La ou les pièces d'habitation devaient se trouver à l'étage. La demeure disposait cependant d'annexes extérieures.

En contrebas dans la pente, un bâtiment à deux pièces a été adossé à son petit côté méridional (fig. 7). La construction plutôt étroite atteint seulement 4,40 m hors oeuvre mais se développe en longueur sur au moins 12 m. Son alignement avec le corps du bâtiment 1D atteint ainsi une distance de 27,5 m. La pièce septentrionale (1D4) de ce bâtiment accueillait des activités spécialisées et polluantes. Une sole de foyer, des couches cendreuses et charbonneuses, des coulures de bronze et des fragments d'étain signalent un petit atelier de métallurgie du bronze tandis qu'une importante concentration de graines carbonisées évoque un grenier d'étage. Blé dur, orge vêtue et millet sont les principales céréales stockées avec respectivement 52 %, 25 % et 21 %.

Au nord de la demeure dans un tout autre dispositif se trouve une autre « maison » (1F). L'emploi de ce terme est justifié par trois arguments. L'édifice ne dispose pas de mitoyenneté avec 1D, mais possède une citerne extérieure comme lui ce qui peut traduire une certaine autonomie (fig. 8). Il répond surtout à un type de plan modulaire plus simple reproduit dans d'autres quartiers de l'établissement. Le bâtiment 1F de fait est une nouvelle construction rectangulaire (16 x 5,2 m hors oeuvre) aussi longue que 1D mais plus étroite, dépourvu d'étage, de constructions attenantes et ne comportant que deux pièces asymétriques communicantes. L'une de 21,84 m^2, l'autre de 37,8 m^2, soit moins de 60 m^2, contre 70 m^2 pour le seul rez-de-chaussée de 1D. La maison 1F également bâtie en pierre et mortier a été incendiée, mais n'a pas livré d'aménagements spécifiques, ni foyer, ni sol construit. Seule une amphore africaine réutilisée pour le stockage de pois, largement charançonnés, témoigne

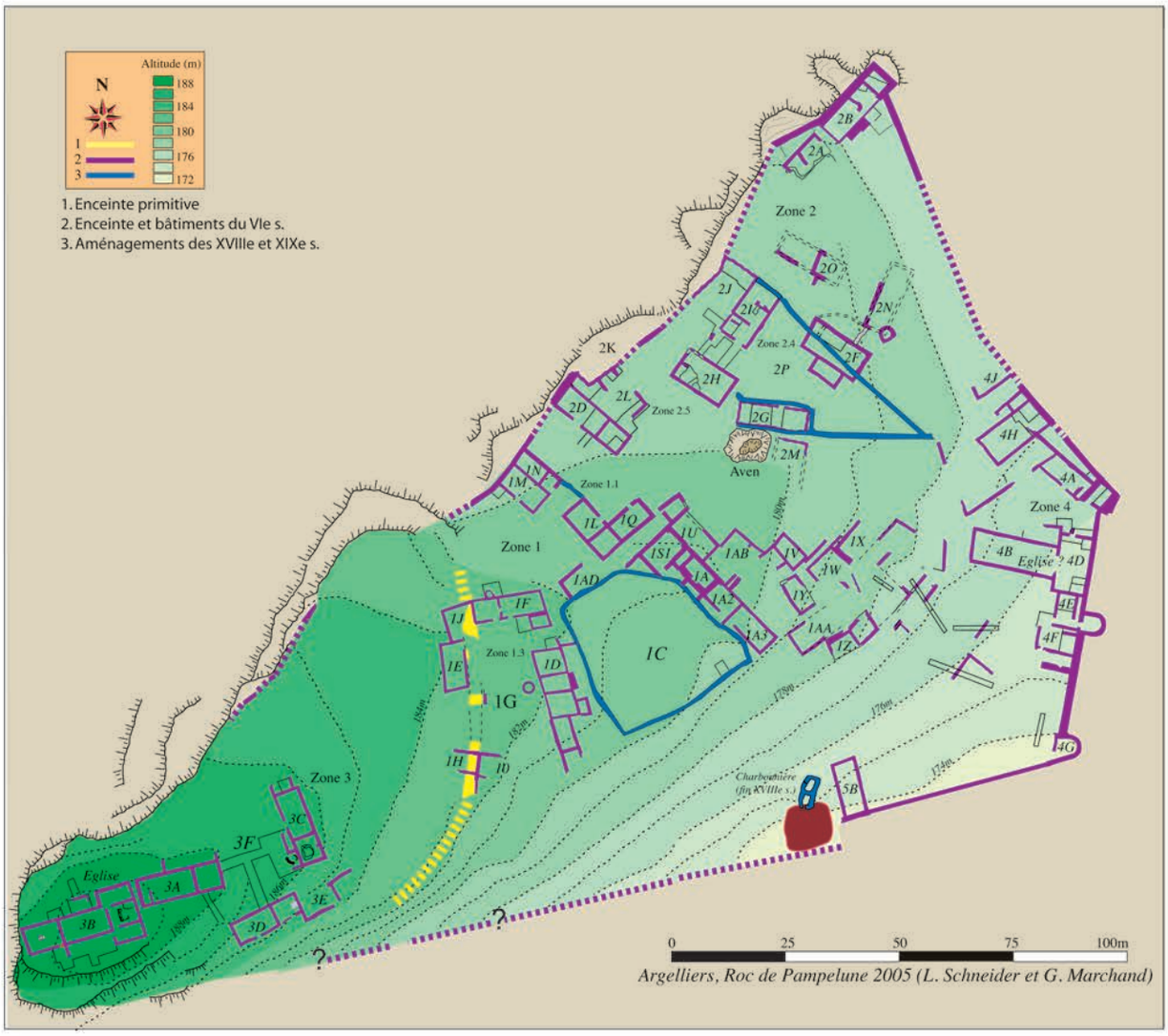

Fig. 2 : Argelliers, Roc de Pampelune. Plan général. Etat des fouilles en 2005. Réalisation Georges Marchand et Laurent Schneider

du niveau de vie de ses occupants (fig. 9). Peut-on établir sur cette seule base, une relation de hiérarchie ou de dépendance entre les deux maisonnées ? C'est la piste suivie dans l'interprétation générale de l'établissement. Celle qui fait coexister dans la même bourgade, des familles étroites, sinon des mesnies autour de cours multiples organisant chacune leur propre espace auprès de maîtres de maison dans le cadre de seigneuries domestiques coagulées (fig. 10).

Du point de vue des activités, ces fouilles semblent en tout cas montrer que l'attrait pour la hauteur et la fortification n'est pas, loin de là, lié à une émotion et à des déplacements spontanés de populations strictement motivés par des besoins de refuge et de sécurité. La population du Roc de Pampelune dispose de réels savoir-faire, notamment dans le domaine des arts du feu (Pagès *et al.,* 2005, Pagès 2008). Ce sont des métallurgistes du fer qui le peuplent surtout, mais aussi des bronziers et des verriers, et si ceux-ci n'agissent pas dans une forme de polyactivité saisonnière, ils sont aussi accompagnés de forestiers et de charbonniers capables de maîtriser la ressource indispensable du combustible qui conditionne ces activités (Britton *et al.,* 2007). Quoiqu'il en soit le secteur investi pour faire naitre l'établissement n'est pas celui d'une restructuration locale du peuplement par regroupement d'habitats épars. Le secteur qui est celui d'une zone forestière méditerranéenne n'était pas dépourvu d'implantations antérieures, remontant au Haut-Empire romain mais il ne possédait pas de centre domanial significatif encore occupé au seuil du Ve siècle comme l'ont montré les prospections. Pourtant le nouvel établissement est immédiatement équipé d'une enceinte et d'au moins une église, signes d'un investissement significatif et d'un mode de peuplement encadré, en un temps celui du premier tiers du VIe siècle qui est aussi et surtout celui de la restauration romaine en Gaule méditerranéenne autour de la domination ostrogothique de Théodoric et d'Arles. Localement, l'émergence d'un établissement comme celui du Roc de Pampelune marquerait l'installation d'une population sélectionnée

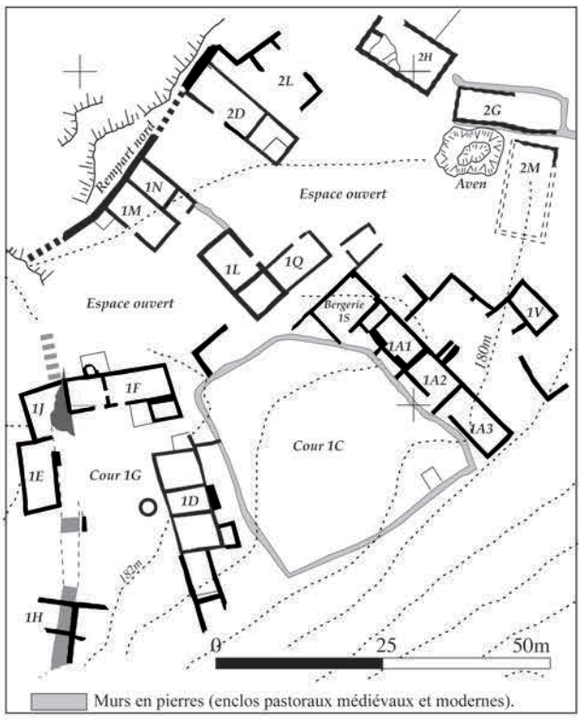

Fig. 3 : Roc de Pampelune, quartier central. Localisation de la maison 1D dans le dispositif des cours et les délaissés du bâti.

pour ses compétences et la volonté de contrôler de nouvelles ressources, dans une perspective économique qui est davantage liée à l'exploitation forestière et métallifère. Mais cette « colonie manufacturière » intègre des activités rurales traditionnelles, agricoles, textiles et d'élevage, comme l'atteste la découverte de nombreux outils et au moins une bergerie. La découverte de deux faux notamment suggère par ailleurs la production de fourrage et peut-être le développement d'une économie animale. Mais ce qu'il convient de préciser aussi et surtout tient au fait que la localité est un établissement connecté. On y consomme des vins et des salaisons venus de l'Afrique vandale ou d'Orient et l'on disposait aussi de lampes et de vaisselles de terre ornées de chrismes ou d'orants également importées de la côte africaine. Hormis les couteaux, les armes en revanche sont rares, sinon exceptionnelles. Trois pointes de flèches ont été découvertes, alors que les outils en fer, faucilles, faux, houe, émondoir, cognée…, sont fréquents.

Au final, le Roc de Pampelune fournit un dossier archéologique original, soulignant d'une certaine manière le dynamisme de ces premières décennies du VI^e^ siècle marqué dans l'arc méditerranéen de la Gaule par la multiplication de ces établissements nouveaux, qui ne sont pas tous des lieux de « refuge » ou des bastions militaires préposés à la surveillance des territoires et au contrôle des voies mais s'intègrent dans un nouveau système de villes et contribuent à redéfinir l'organisation territoriale des anciennes cités, ici celle de Nîmes totalement restructurée entre 442 et 589 par trois nouveaux évêchés (Schneider 2008b). L'un d'eux, éphémère, dénommé *Arisitum*, bien qu'associé à un *vicus* par Grégoire de Tours, adopterait pourtant la configuration d'un habitat de hauteur fortifié, si l'identification que nous avons proposée est correcte (Schneider 2013b, 4, 219-221). Outre l'intensité des échanges méditerranéens encore vivaces durant le premier tiers du VI^e^ siècle, ce que nous révèle également le dossier du Roc de Pampelune est peut-être la difficulté que nous avons encore à penser, y compris à une échelle micro-régionale, la diversité des espaces, des héritages et peut-être aussi des inégalités de développement des territoires dont on cherche à mesurer le tonus général à travers les dynamiques de peuplement. Ainsi lorsque le Roc de Pampelune est bâti et lorsque sa forêt environnante s'animait de toutes sortes d'activités, à moins de 30 km, sur le littoral au cœur de vieux terroirs agricoles et viticoles, la grande salle de plan triconque pavée de mosaïque qui faisait le prestige du centre domanial de Loupian au seuil du V^e^ siècle n'était plus entretenue mais vouée au délabrement et à un abandon irréversible (Pellecuer, Schneider 2005, 102-104).

Le cas de Pampelune cependant ne suffit pas à évoquer la richesse de cette nouvelle gamme d'établissements ni le potentiel d'informations qu'ils recèlent pour mieux saisir cette dynamique complexe.

Le *castellum* de la Malène (48) dans les gorges du Tarn : un établissement élitaire et un lieu de puissance.

Contrairement au Roc de Pampelune, le site de La Malène n'est pas un lieu anonyme, inconnu de la documentation écrite. Il offre une certaine consistance à un légendaire mérovingien construit autour de la figure de sainte Enimie, sœur fictive de Dagobert, et de saint Hilaire, évêque des Gabales qui siégea en 535 au concile de Clermont (Peloux 2010). Le *castellum Melena* est en fait brièvement évoqué dans une suite décousue de miracles et virtuosités formant la *Vita* de saint Hilaire de Gévaudan (Van der Straeten 1974, 79-84). Après Vouillé, dans le contexte de l'établissement de la souveraineté franque en terre méridionale, Hilaire s'y serait retranché avec d'autres *cives* gabales et serait finalement parvenu à négocier auprès des troupes franques le rachat de la liberté des assiégés. L'événement peut être associé aux expéditions du roi Thierry en Auvergne ou plus vraisemblablement à celles de Théodebert qui, au début des années 530, poussa jusqu'aux portes méditerranéennes du Biterrois et emporta les *castra* de Dio et Cabrières. Discutée depuis le XIX^e^ siècle, l'identification archéologique du *castellum Melena* a été définitivement tranchée au seuil des années 2010. Quatre campagnes de fouilles programmées ont permis dans un milieu rétif d'y reconnaître des vestiges significatifs et pour le moins inattendus (Schneider, Clément 2012). Aux confins des anciennes cités de Nîmes et de Javols, entre Narbonnaise wisigothique et Aquitaine montagnarde intégrée au monde franc, le *castellum* de La Malène dans les gorges du Tarn s'identifie à un immense éperon calcaire se détachant du Causse de Sauveterre et culminant à 589 m

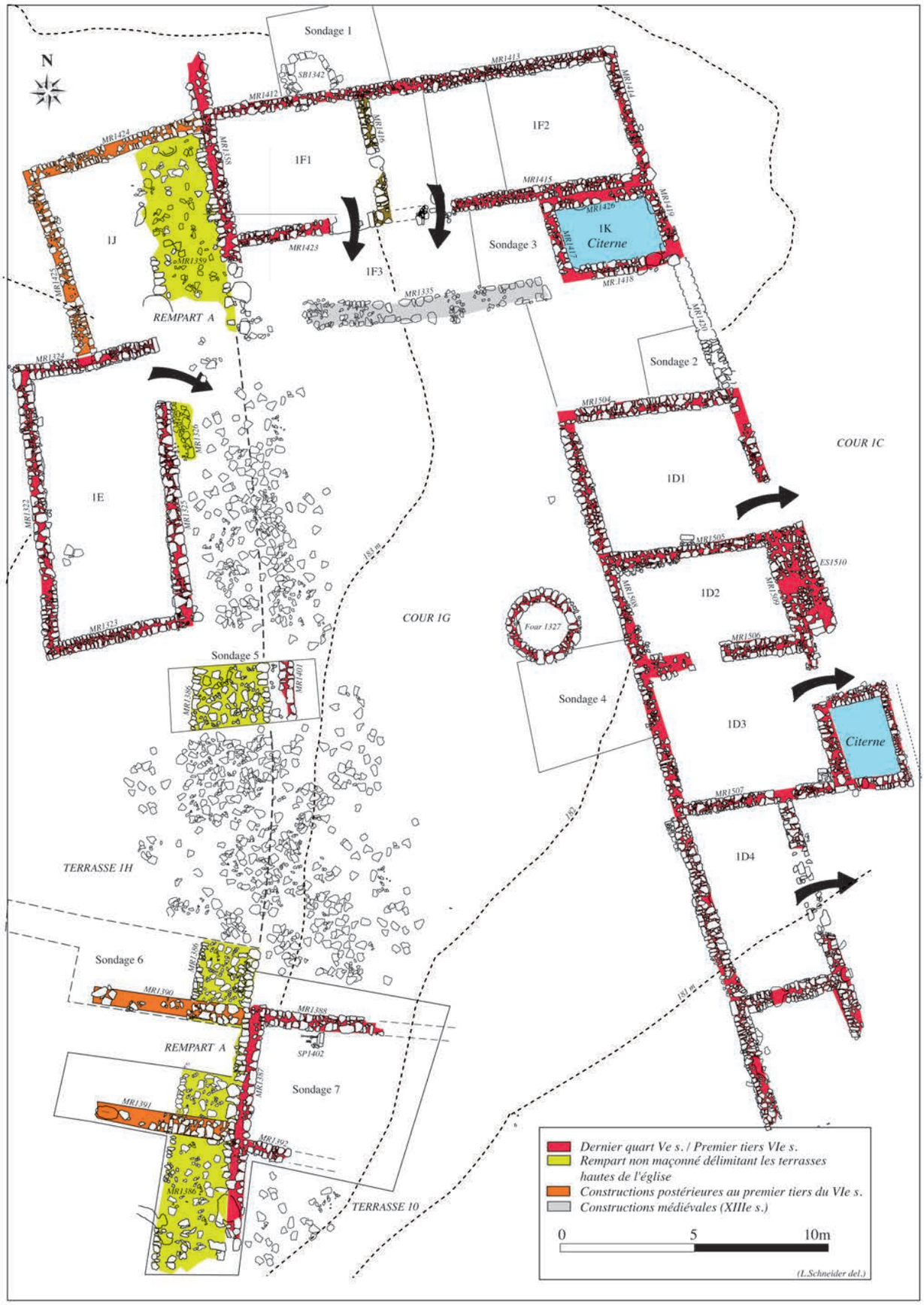

Fig. 4 : Roc de Pampelune, plan des maisons 1D et 1F.

Fig. 5 : Massif d'escalier adossé à la façade orientale de la maison 1D.

Fig. 7 : Annexe méridionale de la maison 1D. Au premier plan, la pièce 1D4 incendiée, en arrière plan l'enfilade des pièces 1D3, 1D2 et 1D1.

Fig. 6 : Citerne de la maison 1D en cours de fouille.

Fig. 8 : Maison 1F vue depuis le sud-est. Au premier plan, la citerne 1K.

(fig. 11). En distance euclidienne, le lieu n'est qu'à une centaine de kilomètres du littoral méditerranéen, mais dans les faits il est enclavé dans un petit monde au cœur des Grands Causses et au nord de la barrière des Cévennes. Il peut bénéficier du flux d'un axe de communication nord-sud reliant les causses Méjean et de Sauveterre, par le franchissement du Tarn mais le rocher investi détaché par de hautes falaises baignées par le torrent n'est littéralement pas hospitalier et ne présente pas les avantages topographiques de la table rocheuse du Roc de Pampelune. De fait le rocher de la Malène, aujourd'hui encore difficile d'accès, est un lieu de puissance manifeste qui a nécessité des investissements considérables dans une perspective territoriale et socio-spatiale qui ne s'inscrivait manifestement pas dans des horizons agro-pastoraux.

L'établissement créé dans les dernières décennies du V^e^ siècle est doté d'une enceinte complexe enveloppant plus d'un hectare (fig. 12). Littéralement jeté dans les pentes impressionnantes, barrant des accès improbables

Fig. 9 : Amphore africaine découverte dans la petite pièce de la maison 1F. Le récipient a été réutilisé pour y stocker des pois.

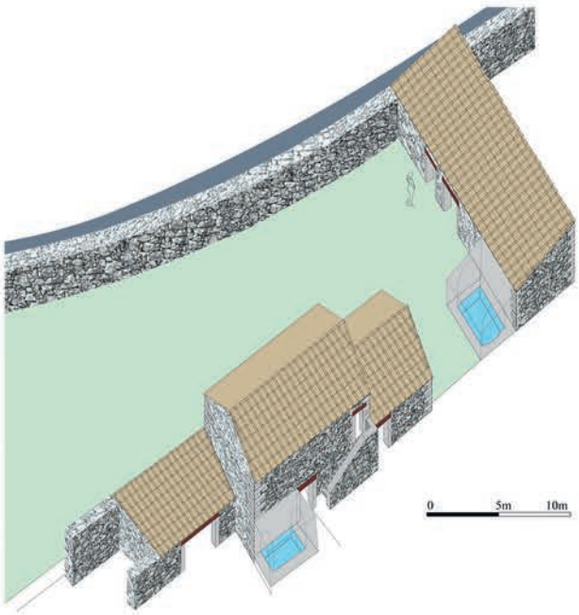

Fig. 10 : Evocation du dispositif des maisons 1D et 1F. Réalisation Frédéric Lambert-Budzik.

Fig. 11 : Rocher du *castellum* de la Malène. L'établissement occupe les terrasses hautes tandis que les falaises méridionales sont baignées par le Tarn (Cliché L. Schneider 2011).

Fig.12 : Plan général des fouilles du *castellum* de La Malène. Etat en 2011. Réalisation Georges Marchand et Laurent Schneider.

dans le creux des falaises, l'ouvrage qui comprend des bastions est couronné par une tour sommitale marquant le contrôle du petit col qui relie l'éperon au causse. Sur la crête, une aile bâtie en pierre et mortier évoque une *pars urbana* ou une aile palatiale. Composée de plusieurs pièces, sur près de 49 m de long, certaines salles peuvent du moins disposer d'un étage agrémenté d'une colonnade, de sols en béton de tuileau tandis que les murs sont enduits (fig. 13). Au pied immédiat de la tour, un bâtiment (5A) orné de peintures polychromes évoque un édifice public, tandis qu'en contrebas de l'aile « palatiale » se trouve une citerne (1C) d'une capacité de 160 m^3, accrochée avec une certaine prouesse architecturale dans la pente. Elle était destinée, au sommet d'un rocher culminant à 589 m à alimenter des thermes improbables (2B) édifiés sur la hauteur et nécessairement alimentés en eau par des citernes dont la gestion du remplissage était en grande partie tributaire de la capture des eaux de pluie et du ruissellement des toitures (fig. 14). En contrebas de l'aile sommitale un très vaste bâtiment (1D) de presque 160 m^2 évoque encore un possible cellier ou un édifice d'accueil. En contrebas encore, soit à plus de 30 m de dénivelé de la tour, un possible lieu de culte (3F) a été détecté, par son plan et des os humains, mais surtout par le remploi d'un cippe antique, qui a pu servir d'autel. Quatre ans de fouilles programmées dans un milieu aussi difficile, ne suffisent pas à rendre compte de la complexité du lieu évidemment mais ces premières recherches traduisent sans ambiguïté le statut élitaire cardinal de la place d'une part et d'autre part, s'agissant d'une période transitoire de l'histoire européenne particulièrement complexe, de la nécessité de s'intéresser sans doute davantage aux potentiels informatifs de ces sites encore mal détectés et surtout toujours trop peu investis par la recherche. D'un point de vue chronologique, étude des céramiques, numismatiques et datation par le radiocarbone ne semblent pas faire remonter l'origine de l'établissement avant le milieu du Ve siècle mais celui-ci, contrairement au Roc de Pampelune qui s'éclipse au milieu du VIe siècle, conserve son statut au moins jusqu'au milieu du VIIe siècle soit jusqu'au règne de Sigebert III et donc après que Caribert II ne règne sur l'Aquitaine. On ne développera pas ici ces perspectives historiques, mais il est néanmoins nécessaire d'opposer les deux sites présentés ne serait-ce que pour souligner la diversité des situations qu'ils recoupent et les trajectoires singulières et toujours mal perçues qu'ils désignent.

Fig. 13 : *Castellum* de la Malène. Bâtiment 1A1 (V-VIIe siècles.) associé à l'aile construite en position de crête. Le sol du rez-de-chaussée est un béton de tuileau, celui de l'étage également. Un escalier éclairé d'un jour a ébrasement permet d'accéder à un étage doté de colonnes. Les murs sont enduits.

Fig. 14 : La Malène, vue du complexe thermal du *castellum*.

Trajectoire de temps long. Des destins singuliers

Le Roc de Pampelune ou le *castellum* de La Malène, comme de nombreux autres établissements perchés du Midi Méditerranéen, sont des établissements qui émergent dans les dernières décennies du Ve siècle sinon au seuil du VIe siècle. Le destin de ces lieux est plus délicat à percevoir en revanche. Un premier étiage semble atteint dès le milieu du VIe siècle puis un second dans la seconde moitié du VIIe siècle mais il est difficile de généraliser, pour deux raisons essentielles. Ce sont précisément les sites tôt abandonnés qui demeurent aujourd'hui les plus faciles à identifier et à explorer archéologiquement. Inversement, en l'absence de fouilles extensives, on parvient difficilement à mesurer les trajectoires singulières de la première trame mise en place, notamment lorsque les lieux ont été remodelés par des châteaux des époques féodale ou royale ou, qui plus est, lorsque les anciennes assiettes des établissements se confondent aujourd'hui avec celles de bourgs ou d'agglomérations contemporaines. Ainsi en est-il par exemple des sites emblématiques de Beaucaire et d'Anduze dans le Gard, de Cabrières dans l'Hérault, ou encore de Minerve et Lastours dans l'Aude.

Deux tendances peuvent être notées cependant.

- Si des hiatus, des déclassements et des changements de statuts sont évidemment toujours possibles entre les phases des V-VIIe siècles et celle des IX-Xe siècles où se dessine une nouvelle géographie des établissements de hauteur, des contre-exemples existent. Ainsi en est-il de

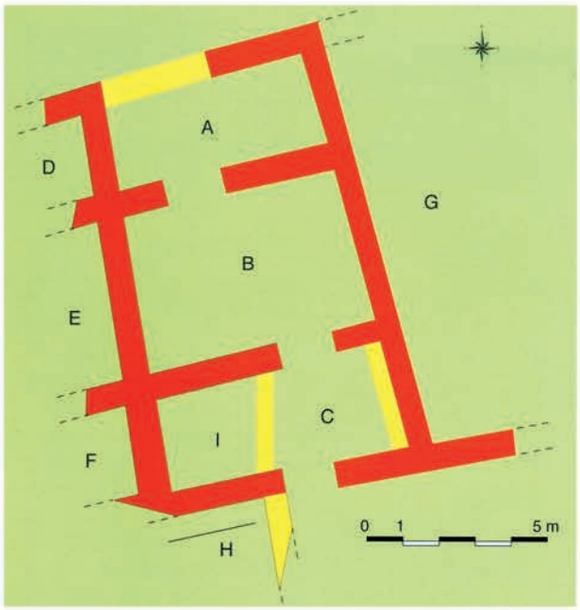

Fig. 15 : Le Bouquet, Sant-Peyre. Plan partiel d'une maison du VIII^e siècle découverte au sein du « *castrum* ». (D'après Ch. Pellecuer et J.-M. Pène 2006).

cette maison à étage couverte de tuiles et dotée de sols maçonnés découverte dans le Gard sur le site de Suzon Sant-Peyre (fig. 15). Incendiée au seuil du VIII^e siècle, celle-ci a livré un mobilier remarquable, peu commun même dans des niveaux urbains comme à Arles ou Marseille (amphores africaines de type Keay 8A et 61 et en provenance de la Méditerranée orientale, tabletterie, fléau de balance, pointes en fer de flèches foliacées, fermoir zoomorphe d'un petit coffre) et montre que des élites pouvaient encore être présentes dans ce type d'établissement au début du VIII^e siècle (Pellecuer 1999, Pellecuer, Pène 2002 et 2006). De fait ce qu'il convient de mesurer est moins la reconnaissance de strict hiatus que l'évaluation des intensités inégales d'une occupation de temps long en des lieux qui sont aussi, du fait même de leur perchement, des points remarquables du paysage, propices donc à des formes de résilience, sinon à une expression mnémotopique des pouvoirs et aux respirations territoriales qu'ils engendrent.

- dans les Pyrénées-Orientales, à proximité de Perpignan, la réoccupation du promontoire de Ruscino maintenant mieux documenté pour le haut Moyen Âge, montre par ailleurs qu'une nouvelle génération d'établissements de hauteur pouvait encore émerger dans le courant de la seconde moitié du VII^e siècle, sinon au seuil du VIII^e siècle (Rébé *et al.,* 2014). Sans doute le contexte politico-militaire particulier qui est celui de la conquête arabo-berbère a-t-il compté ici. Mais si ce cas de figure ne permet pas de généraliser, au moins permet-il d'identifier une autre trajectoire chronologique qui vient enrichir la réflexion et une meilleure prise en compte de ces lieux dans l'organisation des territoires pré-féodaux (Schneider 2019).

PLAINES : INÉGALITÉS ET DISPARITÉS TERRITORIALES.

Le développement des prospections d'une part et la révolution documentaire de l'archéologie préventive d'autre part ont totalement modifié la perception que l'on pouvait avoir des campagnes languedociennes avant les regroupements villageois du XII^e siècle. Ces progrès saisissants ont d'abord montré le poids des héritages et de l'empreinte romaine. Dans l'ancien Languedoc-Roussillon, les établissements ruraux au sens large abordés par des fouilles avant les années 1990 ne dépassaient guère une trentaine d'occurrences. Moins de 30 ans plus tard, ce sont désormais plus de 400 opérations qui ont porté sur des sites très divers depuis la ferme à enclos tardo-républicaine jusqu'à l'habitat isolé des V-VI^e siècles en passant par les centres domaniaux de type villa qui structurent et hiérarchisent les réseaux (Pellecuer 2017, 96). Le même constat peut être fait à partir du dépouillement des *Bilans Scientifiques Régionaux* pour le haut Moyen Âge. Le corpus des sites concernés par une opération de fouille atteint désormais une centaine de sites (fig.1). Au-delà des progrès quantitatifs réalisés qui permettront de nourrir de nouvelles synthèses, on commence à avoir une meilleure perception des jeux de relations complexes qu'entretiennent ces établissements entre eux et c'est à l'échelle des terroirs, d'un bassin versant ou d'une cité qu'il devient possible de raisonner. Le cas des dernières villas, remises en contexte dans leur plaque de peuplement se prête à ce type d'observation.

L'empreinte des dernières villas : une géographie archéologique des terres dominées au seuil du Moyen Âge ?

Une mise en garde s'impose en préalable. Nous désignons évidemment ici par le terme « villa » ainsi transcrit, les vestiges archéologiques de tradition antique et romaine qui renvoient à des centres domaniaux organisant avec la médiation d'un réseau de fermes et d'établissements associés l'exploitation des sols et partant les investissements et les stratégies économiques des élites gallo-romaines. Nous distinguons cette villa, des *villae* du haut Moyen Âge mentionnées dans les chartes parce que le terme recouvre une acception plus générale, souvent polysémique et finit par désigner tout type d'habitat (Schneider 2003b). La *villa* des chartes médiévales nomme un territoire d'habitat groupé ou non, comme unité locale de la vie rurale, tandis que la villa antique désigne par convention de langage moderne une expression archéologique d'un type architectural complexe édifié sur un domaine foncier (1).

[1] Cette distinction typographique entre villa et *villa* également adoptée par Chris Wickham permet d'éviter des confusions et des incompréhensions. Elle est de nature à déterminer plus clairement ce qui ressort d'une source écrite d'une part et d'autre part de l'appropriation d'un lexème pour désigner une entité archéologique en référence à un modèle archétypal. Sur l'immense champ historiographique de l'évolution sémantique du terme entre Antiquité et Moyen Âge, je me permets de renvoyer à Schneider 2003b (pour une tentative de clarification à l'échelle régionale) et surtout aux dernières synthèses magistrales de Jean-Michel Carrié (2012 et 2013).

Dans ce sens ce que nous entendons par « dernières villas » désigne archéologiquement d'anciens centres domaniaux d'origine gallo-romaine qui sont topographiquement demeurés des points de fixation du peuplement après le Ve siècle au sein des campagnes. Cette durabilité ne présume évidemment pas du maintien ou non d'une architecture de prestige et de tout l'apparat résidentiel privilégié par les élites provinciales du Bas-Empire. Elle n'est entendue ici que dans un sens topographique, pour désigner au final des terroirs sinon de plein démographique du moins de vieille exploitation où des forces de travail ont été ou se sont maintenues durablement.

Durabilité : brèves études de cas et quantification

La question des occupations tardives de villa, même si elle n'est pas toujours au centre des préoccupations a fait l'objet de divers travaux ces dernières années. Les fouilles de ce type d'établissement ne sont plus rares et atteignent parfois de grandes superficies, ce qui permet de compenser des stratigraphies souvent lacunaires. Outre la monographie qui vient d'être consacrée à la villa de Saint-André de Codols dans la périphérie de Nîmes (Pomarèdes *et al.,* 2012b), on rappellera les dossiers de La Ramière dans le Gard rhodanien (Barbaran *et al.,* 2002 et Maufras, Pomarèdes 2014) et de la Gramière en Uzège ou des vestiges structurés sont clairement associés aux VI-Xe siècles (Buffat *et al.,* 2009 et Buffat 2011). Dans la vallée de l'Hérault en Biterrois, le cas moins connu de Saint-Jean de Vareilles à Paulhan offre un cas d'espèce sensiblement différent (BSR L.-R. 1999, 140-144). Ici, le noyau d'occupation du haut Moyen Âge ne recouvre pas directement l'assiette de la villa antique abandonnée au IIIe siècle mais a été déplacé à une centaine de mètres, sur la rive gauche du ruisseau de Vareilles, sur les pentes d'un coteau coiffé d'une église mentionnée pour la première fois au milieu du XIIe siècle seulement (fig. 16). L'établissement aux occupations multiséculaires s'inscrit entre les Ve et XIIe siècles et demeure caractérisé par des foyers, des constructions excavées, un bâtiment de pierre, un habitat à enclos, des vestiges liés à l'artisanat du fer et surtout par plus d'une centaine de silos. Le hiatus chronologique d'au moins deux siècles observé entre les deux sites témoigne en premier lieu de la crise, sinon de la faillite d'un domaine dont l'orientation économique spécialisée et spéculative était essentiellement tournée vers la production de vin (Mauné 2003). La reconversion des anciennes terres de vignoble supposait des investissements qui n'ont pas eu lieu. C'est néanmoins dans la périphérie des ruines de la villa qu'une nouvelle population a été ou s'est installée et enracinée. Ce scénario surtout met en évidence les nouvelles mobilités paysannes que l'on commence à détecter à partir du milieu du Ve siècle, que celles-ci s'expriment par la conquête et le défrichement de terres réellement neuves, ou au contraire, par la réappropriation de vieux domaines et d'anciens terroirs viticoles.

Sur les marges de la Septimanie, dans la vallée du Rhône à Saillans (Drôme), une fouille récente a mis au jour un dispositif original encore peu rencontré dans le Midi qui met l'accent sur les formes de logement des personnels (Le Roy *et al.,* 2011). Ici, entre le milieu du IVe et le Ve siècle l'aile nord de la villa du Haut-Empire connaît une nouvelle extension caractérisée par quatre pièces (17 à 38,7 m^2) disposant chacune d'un sol, d'un foyer et d'un seuil ouvrant vers la cour. L'ensemble évoque manifestement des logements individualisés pour le personnel de la villa, selon une dynamique qui semble gagner en intensité. A la fin du Ve siècle cependant l'ensemble est remanié dans le cadre d'une opération rationnelle et programmée. Des murs sont arasés et des remblais sont apportés pour permettre l'installation d'un nouveau bâtiment (18 m x 8 m) mais les limites de l'emprise de la fouille n'ont pas permis de déterminer s'il était topographiquement indépendant ou rattaché à un ensemble plus vaste. Quatre pièces d'un volume égal, parfois subdivisées, évoquent le module des maisons élémentaires du Roc de Pampelune. Remanié et occupé jusqu'au VIIIe siècle, l'ensemble bâti en pierre liées à la terre ne comporte plus de toiture de tuile. La récurrence des foyers et de fours domestiques fait envisager une fonction d'habitat sans qu'il soit possible de déterminer cependant si chacun des quatre volumes identifiés correspondait, à l'origine au moins, à des unités d'habitation individualisées. Il reste que le cas de la villa de Maladrerie à Saillans livre une nouvelle fois un exemple d'occupation tardive qui se prolonge jusqu'au VIIIe siècle. De fait, en terre méridionale cette trajectoire souligne le poids de ces vieux terroirs dans la grammaire de l'occupation des sols entre Antiquité et Moyen Âge.

Depuis plusieurs décennies maintenant, les recherches conduites en région insistent sur la durabilité des villas de l'ancienne Narbonnaise Ière (Pomarèdes, Pellecuer 2001, Schneider 2007, Buffat 2011). Les premières estimations avancées à l'échelle provinciale, à partir d'une documentation limitée et ancienne soulignaient que 50% des établissements fondés au plus tard au seuil du IIe siècle étaient encore occupés au Ve siècle, 20 % au VIe siècle et encore 6 % au-delà (Pellecuer 1996). Depuis, dans la partie orientale de la Narbonnaise le taux des occupations du VIe siècle a été réévalué à 42 % et celui des villas présentant des traces d'occupation après 600 à 20% (Pellecuer, Pomarèdes 2001). D'autres enquêtes postérieures ont montré par ailleurs, cette fois-ci à un niveau micro-régional, comme dans la vallée de la Tave en Uzège, que 44% des villas héritées du Haut-Empire pouvaient avoir des durabilités qui se prolongent au moins jusqu'au IXe siècle (Buffat 2004, 69-77). Ces enquêtes demandent encore à être affinées dans la mesure où le pavage des dernières villas n'est pas uniforme, tandis que l'état de la documentation est également hétérogène. Ainsi dans les cités de Béziers ou de Narbonne, les estimations sont plus difficiles à produire, même si plusieurs secteurs ont fait l'objet de prospections. Dans d'autres cités, comme celle de Lodève, les plaques de peuplement semblent moins hiérarchisées, les villas étant moins fréquentes et surtout moins durables.

Dans ce paysage, la cité de Nîmes fait exception. Ici les expériences menées depuis plusieurs décennies ont fait

Fig. 16 : Paulhan, Saint-Jean de Vareilles. Villa antique et établissement du premier Moyen Âge. Réalisation : X. Chadefaux, F. Rebiere, C. Labarussiat. La fouille de l'établissement médiéval a été dirigée par Olivier Ginouvez (Inrap).

de cet espace, un véritable laboratoire qui autorise aujourd'hui des analyses spatiales (Bermond *et al.,* 2013).

L'exemple de la cité de Nîmes

L'historiographie la plus récente retient pour le Haut-Empire un territoire étendu baignant la Méditerranée au sud, une partie du Rhône à l'est et s'appuyant sur le versant méridional des Cévennes au nord, la bordure orientale du Causse du Larzac et la montagne de La Mourre à l'ouest. Un certain consensus est admis sur cette configuration très générale (Fiches 2002) et seule au-delà du secteur des Costières l'appartenance de Beaucaire/*Ugernum* (la terre d'Argence des sources médiévales) à Nîmes plutôt qu'à Arles fait débat (Leveau 2008).

Dans cet espace Loïc Buffat, qui s'est confronté à la question de l'économie domaniale en Gaule narbonnaise, a proposé une série de cartes qui montrent l'évolution du pavage des villas d'origine antique jusqu'aux premiers siècles du haut Moyen Âge (Buffat 2011). La perspective est diachronique mais la documentation produite permet surtout de stabiliser le curseur autour des années 500 et de questionner la situation. La carte proposée (fig. 17) synthétise ce travail minutieux où chaque « point » a été vérifié sur le terrain à partir de prospections de surface. Elle est complétée par le réseau des établissements de hauteur et l'état des anciennes agglomérations secondaires. Sur le plan chronologique, deux niveaux d'information sont conjugués. Les symboles blancs indiquent les effacements de centres domaniaux qui se sont produits au cours des IIIe et Ve siècles, les symboles violets ceux qui ont perduré au-delà des années 500 parfois jusqu'au seuil de l'époque carolingienne, sinon jusqu'au début du second millénaire. Certes le document proposé ne permet pas de rendre compte des dynamiques locales de chaque bassin de peuplement, mais il met en évidence, à une échelle spatiale inhabituelle, des disparités manifestes qu'il convient d'analyser et d'interroger. La carte obtenue permet surtout d'identifier les terres qui ont été durablement dominées, celles dont la transmission a pu fonder la puissance et la mémoire des élites locales et provinciales, des Eglises locales, des monastères et des médiations royales. C'est cette empreinte possible des « seigneuries familières » ou si l'on préfère de la transposition dans l'espace des dominations (Devroey 2006, 462) que l'on souhaite interroger deux à trois siècles avant que les chartes des cartulaires et un nouvel effet de source n'en traduisent d'autres réalités et une tout autre géographie.

Au seuil du premier Moyen Âge c'est en quelque sorte l'identification et la recherche d'un possible substrat archéologique des terres dominées, dans la tradition du patronage antique, que l'on tente de déterminer, ou si l'on préfère, l'empreinte discontinue des vieux terroirs qui ont servi de socle et de mémoire dans les mécanismes de reproduction mais aussi de renouvellement des élites provinciales et locales.

Contrastes et disparités

La carte obtenue révèle des situations particulièrement tranchées, reflets d'économies domaniales qui paraissent distinctes et traduisent les inégalités de ce que l'on nommerait aujourd'hui le « développement territorial ». Le pavage des villas, comme celui des agglomérations, répondent au profond déséquilibre spatial de la cité partagée entre un bloc montagnard et collinaire et un bloc qui distingue la zone littorale des étangs montpelliérains, des bassins comme la Vaunage et les vallées rhodaniennes du Gard ou de la Tave. Certes les traditions des recherches régionales comptent pour une bonne part dans ce résultat. Les zones boisées et montagnardes sont plus difficiles à prospecter que les vignobles et les terres agricoles actuelles mais ce constat n'explique pas à lui seul les contrastes observés. La diffusion des villas est bel et bien inégale. Les centres domaniaux sont quasi inexistants en Petite Camargue, dans les Costières, les garrigues de Montpellier, Sommièrois, Vigannais, Salavès, Anduzan, Lussanenque… Ils sont aussi beaucoup plus rares dans la zone côtière, entre Vidourle et Hérault où les densités atteintes sont très en dessous de celles observées en Biterrois et Narbonnais. En schématisant, au nord de la voie domitienne et à l'ouest des bassins moyens des affluents de la rive droite du Rhône, soit dans tout l'espace subcévenol, les villas sont rares ou absentes. De la même manière, la faible diffusion de ce mode d'occupation des sols entre Vidourle et Hérault marquerait la sociologie d'un territoire où élites et communautés indigènes n'ont pas été en mesure d'investir leurs moyens dans cette forme d'exploitation des terres (Ouzoulias 2013, 263-264). C'est peut-être le signe également d'une activité agricole plus diversifiée et moins tournée dans ce secteur vers la viticulture spéculative.

Les processus d'effacement au cours des IVe et Ve siècles sont également très inégaux, particulièrement nets sur le littoral en Lunellois et dans la moyenne vallée du Gardon. La situation est extrême dans le Beaucairois où le réseau s'effondre bien avant les années 500. Inversement, il est des secteurs où le pavage des villas demeure particulièrement stable, en Vaunage et autour d'Uzès notamment. Dans la basse vallée de la Cèze et la vallée de la Tave, à hauteur d'Orange la situation est exceptionnelle. La plupart des centres domaniaux restent non seulement occupés durant le VIe siècle mais l'assiette des sites augmente et les occupations paraissent encore s'intensifier durant la seconde moitié du premier millénaire.

Pour tenter de saisir ces nuances, il est nécessaire de revenir à une lecture politique des espaces abordés ou du moins de rendre possible une certaine intelligibilité historique. Le cadre antique de la cité nîmoise des années 400 hérité du Haut-Empire n'est plus celui des années 500 (Schneider 2008b).

Un espace de spéciation manifeste.
L'Uzège terre de villas, d'oppida et de castra

Au nord de Nîmes, l'ancien *castrum* d'Uzès a été promu au rang d'évêché avant 442, soudé à Arles encore

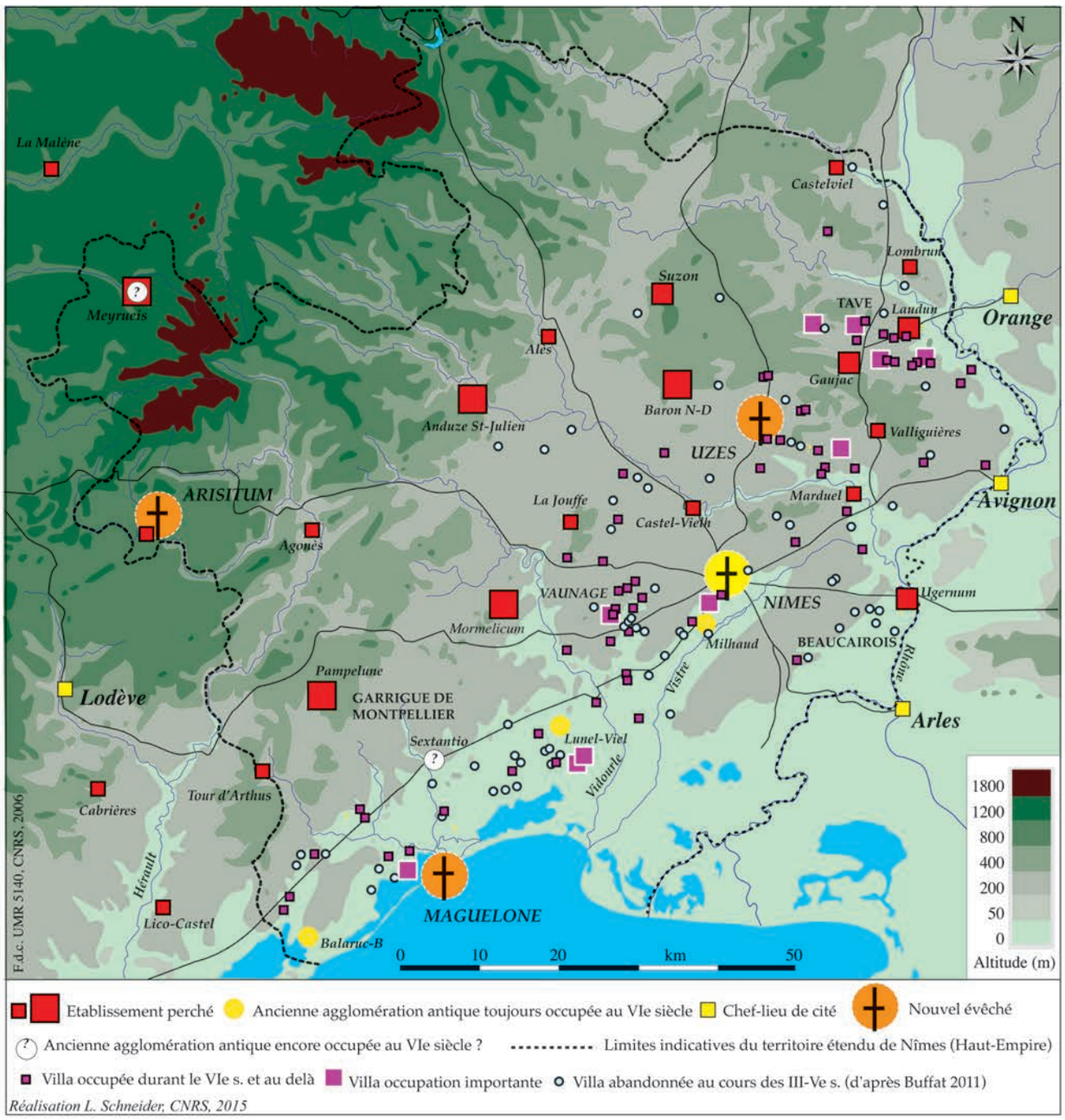

Fig. 17 : Etablissements de hauteur et terres de villas dans l'ancienne cité de Nîmes vers et au-delà de 500. Carte établie d'après le corpus des villas de Loic Buffat (2011). Réalisation L. Schneider 2013.

romaine lorsque les wisigoths se sont installés à Narbonne en 462, puis est passé sous la domination durable des Francs à partir de Théodebert. Or c'est en Uzège que l'on observe le plus grand nombre de villas à occupation longue. Le pavage de ces établissements est à vrai dire très localisé, à proximité d'Uzès dans la vallée de l'Alzon et tout particulièrement dans la vallée rhodanienne de la Tave. La stabilité étonnante de ce réseau interroge surtout dans une perspective de long terme sur la valeur mémorielle de ces terres dominées dans les transmissions des patrimoines aristocratiques. La distance chronologique nécessite évidemment la plus grande prudence, mais on doit souligner que cette petite vallée de la Tave est au seuil du second millénaire dans la proximité du *castrum* de Sabran, maison prestigieuse de l'aristocratie rhodanienne et provençale (Poly 1976, 19-20). Du reste, le pouvoir royal n'est pas absent en Uzège durant toute la seconde moitié du premier millénaire. L'Uzège surtout est à partir de Théodebert I[er] la porte provençale et rhodanienne du royaume austrasien (Cardot 1987, 166). A la fin du IX[e] siècle Louis l'Aveugle, roi de Provence, confirme au puissant évêque Amiel, proche ou parent du pseudo-archevêque de Narbonne Gérald des *villae* et églises rattachées au

domaine de la cathédrale (HGL, V, n°16). C'est le seul texte à vrai dire que l'on puisse mettre en rapport avec un « point » archéologique du VIe siècle, par l'intermédiaire d'une église rurale (Saint-Martin) fondée aux marges de l'assiette de la villa d'origine antique de Mayran (*ad Marianum veterem*) toujours occupée aux IX-Xe siècles comme l'attestent désormais fouilles et prospections (Buffat *et al.,* 2005).

Le bassin d'Uzès et surtout la vallée de La Tave offrent finalement un modèle d'organisation du peuplement et une sociologie de territoire qui fait coexister des plaques de peuplement ancien, profondément romanisées, ici caractérisées par des centres domaniaux particulièrement stables avec un renforcement manifeste des positions de hauteur. Ces derniers sont des marqueurs d'une nouvelle forme de contrôle territorial, qu'il s'agisse de petits fortins établis en position pionnière dans des secteurs de confins (massifs boisés du Spiripontanais), de prolongement d'occupation sur des anciens *oppida* (La Jouffe, Camp de César), de création de *castra* sur des sites neufs (Saint-Pierre de Valliguière) ou sur de vieux *oppida* (Marduel, Tresque).

Ugernum/Beaucaire et la terre d'Argence : l'effacement plus précoce des villas

A l'est le secteur d'*Ugernum*-Beaucaire sur la rive droite du Rhône qui a échappé à l'orbite nîmoise pour passer dans la sphère d'Arles (2) avant le début du VIe siècle montre une situation radicalement différente. Ici aucun centre domanial ne paraît survivre au-delà du Ve siècle. A moins d'une quarantaine de kilomètres du bassin d'Uzès et de la vallée de la Tave, les équilibres spatiaux du monde rural sont donc totalement différents. Faut-il incriminer cela au rattachement arlésien du *castrum* d'*Ugernum* ? Le sujet peut faire débat. Il est clair cependant que les investissements aristocratiques se sont taris sur ces terres avant les années 500 ou du moins que les élites se sont tournées vers d'autres modes de gestion, d'autres lieux de résidences ou d'autres secteurs de la cité. Le contraste est a priori saisissant avec l'Uzège. Il montre possiblement un désintérêt des élites arlésiennes davantage tournées vers l'est et la Provence aux confins des cités d'Aix et de Marseille où émergent dans le même temps des établissements de hauteur remparés de haut rang comme *Ugium*/Saint-Blaise ou Constantine vers l'étang de Berre. Moins documentée et plus discutée l'enclave de la cité d'Avignon sur la rive droite du Rhône montrerait elle aussi un désintérêt pour ces terres ou du moins un désert archéologique.

Nîmes-Maguelone et le secteur littoral : un nouvel évêché, un port et un arrière-pays à consolider.

A l'ouest et au sud dans le secteur littoral, là encore l'ancien territoire civique de Nîmes a été profondément remanié. Un siège épiscopal insulaire a été institué avant 589 à Maguelone, agglomération portuaire émergente, peut-être en réaction à la prise de pouvoir des francs dans la zone montagnarde aux confins de la cité de Lodève où Sigebert avait établi lui aussi un nouvel évêché à *Arisitum*. Cette recomposition polico-administrative importante prend sens également si l'on considère que Narbonne et partant la Narbonnaise, avec le règne de Liuvia au cours des années 567-572 demeurait le centre de gravité du pouvoir gothique (Riess 2013).

Entre causses et littoral dans un espace profondément anisotrope, l'empreinte du peuplement antique se limite essentiellement à la plaine littorale (fig. 18). De ce point de vue, la carte de répartition des villas est particulièrement suggestive. Le tissu s'estompe au-delà d'une bande de 10 à 15 km de profondeur depuis le rivage méditerranéen.

Dans cet espace littoral, les déséquilibres sont également manifestes entre les secteurs ouest et est. Le relâchement du système de la villa est bien mis en évidence à l'est dans le secteur de l'étang de l'Or où le processus d'effacement des centres domaniaux est amorcé bien avant les années 500. En revanche, dans les secteurs des étangs palavasiens et du bassin de Montbazin la situation, plus bigarrée, rappelle le cas de la moyenne vallée du Gardon en Uzège orientale ou centrale. Dans cette zone basse surtout, les équilibres spatiaux ont été modifiés précocement par des effets de déconcentration de populations liés au déclin précoce des principaux pôles urbains (Murviel-les-Montpellier, *Forum Domitii*, Lattes). Vers 500, la substitution des polarités met désormais en valeur des localités lagunaires ou péri-lagunaires. Un premier ensemble se dégage autour de l'île de Maguelone dont le développement au cours des IV-VIe siècles doit être associé à un important établissement (Port de Figuières), grande villa ou quartier continental de la nouvelle agglomération. A l'autre extrémité du secteur lagunaire entre Vidourle et étang de l'Or un autre pôle paraît émerger autour du site de Mas Desport dont l'interprétation oscille entre « grande villa » à occupation tardive et agglomération. Plus à l'intérieur des terres, en retrait des zones à villas, la situation du vieil *oppidum* et de la station routière de *Sextantio*/Substantion, à proximité de la butte de Montpellier reste problématique. Encore qualifiée de *civitas* par l'anonyme de Ravenne, la localité est aussi un *castrum* comtal au moins depuis le dernier tiers du IXe siècle (Barruol 2002, Schneider 2008b), mais les données archéologiques demeurent bien inconsistantes pour tenter d'évaluer la physionomie du site tout au long de la seconde moitié du premier millénaire.

Il reste que la physionomie des plaques de peuplement héritées de l'Antiquité dans cette partie occidentale de l'ancienne cité de Nîmes répond donc à un profond déséquilibre spatial entre une étroite bande côtière investie par les élites et un immense arrière-pays de causses et de garrigues qui fait figure de désert. Du moins dans ces espaces les occupations de l'Antiquité, bien plus discrètes, ont été moins durables et n'ont, en l'état des données, laissé aucune trace de centres domaniaux de type villa

[2] Vers 508, tandis qu'Arles est assiégée par les troupes franques et burgondes, un parent de Césaire est accusé de servir leur cause et l'on se demande s'il convenait mieux de le noyer dans le Rhône ou de le retenir prisonnier *in castro Ugernum,* ce qui suggère qu'*Ugernum*/Beaucaire était bien une place liée à Arles (MGH, SrM, III, p.468 ; *Vita Caeserii,* I, 29).

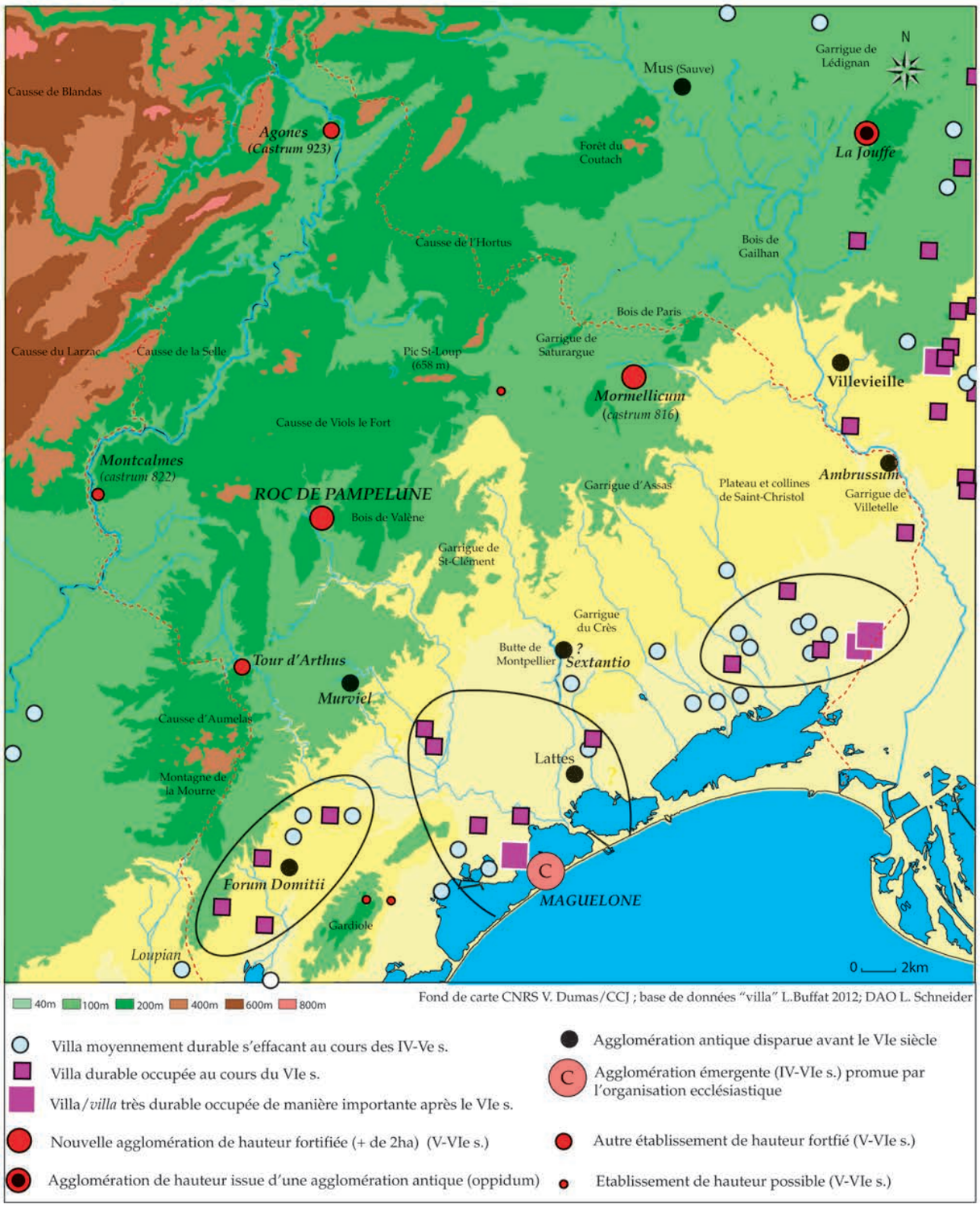

Fig. 18 : La partie occidentale de l'ancienne cité de Nîmes et l'espace du nouvel évêché de Maguelone au VI^e^ siècle. Réalisation L. Schneider 2013.

occupés pendant plus de cinq siècles. Ce sont des établissements perchés et fortifiés qui ont commencé à structurer ces grands espaces à partir du Ve siècle. Outre le Roc de Pampelune, au moins trois autres éperons ou plateaux rocheux sont pour l'heure repérés (Puech des Mourgues à Saint-Bauzille de Montmel, Saint-Micisse à Agones et Tour d'Artus à Saint-Paul et Valmalle).

La partie occidentale de l'ancienne cité de Nîmes a longtemps été associée au dynamisme supposé de son espace littoral déduit de la promotion d'une nouvelle localité, Maguelone, au rang d'évêché. A vrai dire, la plaine littorale présente vers 500 des équilibres d'espaces bien distincts que partagent l'axe du Lez et la butte de Montpellier. A l'est dans la plaine de Mauguio, le tissu des villas s'est effacé pour une bonne part avant le VIe siècle et la démographie paraît plus faible même si de petites agglomérations rurales comme Lunel-Viel, des localités émergeantes et de nouveaux pôles de regroupement nuancent le tableau dans la basse plaine du Vidourle. A l'ouest en revanche, le maintien des assiettes des villas est beaucoup plus net et laisse apparaître deux plaques de peuplement distinctes, l'une réduite à une faible extension territoriale est polarisée par Maguelone, l'autre plus extensive se déploie entre la montagne de la Gardiole et le causse d'Aumelas dans le fossé de Montbazin sans que l'on ne décèle de hiérarchie évidente entre les établissements. La nouveauté est assurément la diffusion du peuplement dans les grandes étendues de bois et de garrigues de l'arrière-pays sous la forme de places fortifiées qui sont en fait des agglomérations de taille variable mais qui peuvent atteindre des dimensions conséquentes si l'on en juge d'après le cas de *Mormellicum* dépassant les 4 ha. Ces nouvelles places ne résultent pas de phénomènes de perchement-déperchement-reperchement comme on a pu l'observer dans quelques cas en Uzège notamment. Leur fondation n'est pas plus liée à une refonte locale des réseaux d'habitats à l'échelle des terroirs environnants. L'émergence de ces établissements implique nécessairement des déplacements de population et des mobilités encore difficiles à déterminer. Des forteresses plus réduites ou moins bien documentées s'inscrivent quant à elles majoritairement dans des espaces de confins, en limite de cité.

Nîmes et la Vaunage : le cœur réduit de la campagne nîmoise au seuil du Moyen Âge

Il n'est finalement, dans le cadre territorial réformé de la cité de Nîmes, que les terres de Vaunage qui conservent encore des formes de peuplement durables majoritairement inscrites dans l'assiette d'anciennes villas au cours des années 500. La combe de la Vaunage a été d'ailleurs l'un des premiers bassins de peuplement de Narbonnaise Ière où ces occupations longues ont été mesurées (Parodi *et al.* 1987). Le secteur en revanche paraît être entièrement désurbanisé. Les formes anciennes d'habitat groupé indigène et gallo-romain ont largement périclité. Ni l'*oppidum* de Nages, ni ceux de Mauressip, ou dans le secteur du Vidourle de Villevieille à Sommières ne retiennent désormais des regroupements de population sur les hauteurs et aucun nouveau massif n'est investi. Même de petites agglomérations de plaine comme Prouvessa ou Plaissance se sont éclipsées du paysage aux IIIe et IVe siècles. La plaque de peuplement de la Vaunage est, comme dans la vallée de la Tave, une zone de développement agricole fondée sur un tissu de centres domaniaux anciens et durables mais ceux-ci ne sont pas associés à des établissements de hauteur et à des fortifications. Le bassin conserve cependant une identité marquée aux IXe et Xe siècles. Attaché une seule fois au cadre d'une *vicaria* en 879, 21 autres occurrences localisent simplement *villae* et biens divers *in valle Anagia* entre 892 et 1100, dont 15 entre 892 et 1021 (Schneider 2010c). A la fin du IXe siècle des domaines entiers sont encore détenus ici par l'aristocratie nîmoise avec des *mancipia* des deux sexes comme cette *villa* de Bizac (Calvisson) qui avait été cédée à la cathédrale de Nîmes par une certaine Blitgarde avant 888 (C. Nîm., n° 5, p.10-13).

Un des mécanismes des continuités observées tient sans doute pour une bonne part à l'importance et à l'ancienneté des possessions de l'Eglise de Nîmes dans ce secteur. Le contraste est manifeste quoiqu'il en soit avec le secteur plus littoral de Lunel-Mauguio où la plupart des villas s'effacent avant les années 500.

Un bilan provisoire : resserrement des territoires, fluidité et mobilités

Le tableau provisoire que l'on peut dresser de l'ancienne cité de Nîmes au cours du VIe siècle repose en définitive sur trois points principaux.

- un maintien durable du peuplement dans d'anciens bassins de terres domaniales gallo-romaines, comme la basse vallée de la Cèze en Uzège rhodanienne à l'intersection des mondes franc et wisigoth, la Vaunage en Nîmois, grenier agricole des élites de la cité et terres mémorielles de l'Eglise locale et enfin dans une moindre mesure dans le bassin de Montbazin et surtout autour de Maguelone dans une zone animée par des équipements portuaires. Le phénomène n'implique pas obligatoirement une continuité de l'*otium* rural et l'existence en chaque lieu d'une résidence aristocratique traditionnelle ; les élites ont pu trouver des médiations pour gérer leur patrimoine ou adopter d'autres modes de vie. A l'échelle de la Gaule et en comparaison surtout avec les provinces septentrionales, cela indique surtout que le changement fut ici somme toute plus modéré. La présence humaine constante dans ces sites de villa marque surtout l'identité durable d'îlots de terres aristocratiques que les élites demeurent ou non au sein de chaque domaine, dans les cités ou au sein des nouveaux *castra*. Ces terres dominées par une aristocratie locale ou nouvelle, par la médiation royale ou celles d'institutions ecclésiastiques (la question se pose en Vaunage notamment) peuvent être considérées en somme comme la plus ancienne empreinte archéologiquement spatialisée des seigneuries familières du haut Moyen Âge.

- A l'échelle de la cité cependant, la nuance est essentielle, ces zones de terres dominées ne représentent que des isolats géographiques. La mosaïque est plus complexe et il est des secteurs plus vastes et plus nombreux dans les zones basses, dans la plaine de Mauguio, autour du *castrum* de Beaucaire, dans le Montpelliérais où des vagues successives d'abandons de

villas au cours des IV-Ve siècles ont préfiguré d'autres modes de peuplement au sein desquels l'initiative paysanne, le village et la petite exploitation familiale ont pu se développer. La ferme de Dassargues à Lunel, à une extrémité du système de peuplement, le maintien d'une petite agglomération rurale d'origine gallo-romaine comme Lunel-Viel à une autre, en sont des exemples possibles.

Ici aussi, le poids des villas a sans doute été plus nuancé dans les hiérarchies du peuplement. Dans le secteur du *castrum* de Beaucaire en revanche, la disparition des villas semble laisser un vide dans les campagnes. Les nuances sont donc importantes d'un secteur à un autre et traduisent non seulement l'inégalité du développement territorial de la cité mais peut-être aussi les limites du contrôle qu'elle peut exercer. Si tant est que le pavage des villas ait réellement présenté un développement continu dans les plaines agricoles au cours du Bas-Empire, il ne s'impose plus comme une donnée généralisable dans les années 500.

- Dans ce contexte de contraste, sinon de spéciation des espaces, l'émergence d'établissements de hauteur qui regroupent en fait une variété de forme et de fonction depuis les modestes fortins jusqu'aux agglomérations de plusieurs hectares s'inscrit dans une nouvelle forme de contrôle territorial et d'organisation des espaces locaux, plutôt caractéristique des zones périphériques de la cité et de ses immenses zones de marges. A y regarder de près dans la zone occidentale du *territorium* de Nîmes en passe d'être identifié comme le nouveau *pagus* de Maguelone/Substantion, l'espace le plus peuplé et le plus dynamique, hérité de cinq siècles de romanité, se réduit au final à une bien étroite bande côtière ! Le développement des habitats de hauteur s'inscrit surtout, et le cas du destin de la cité Nîmes aux Ve et VIe siècle est éloquent de ce point de vue, dans un mouvement général qui est celui de la densification du réseau des cités par la multiplication des sièges d'évêchés. L'échelle du contrôle territorial devient nettement plus pragmatique mais aussi plus fluide. La promotion de localités secondaires au rang d'évêché bouleverse et rend incertaines les anciennes hiérarchies territoriales à l'heure où les formes urbaines se contractent et s'homogénéisent. Une enceinte, une position d'acropole, une ou deux églises font désormais la ville et cette fluidité ouvre la possibilité à de nouvelles expérimentations. Mais au-delà du conservatisme de l'organisation ecclésiastique des territoires, la seule que les sources écrites nous laisse véritablement entrevoir, *oppida, castra* et *castella* nouveaux ne sont plus forcément hiérarchisés par rapport à la cité.

PERSPECTIVES

Nous avons fait le choix dans cette communication de resserrer notre regard sur les V-VIIIe siècles. La documentation archéologique postérieure n'est évidemment pas indigente mais elle est encore récente et dispersée et ne se prête pas aisément à la synthèse. Les dernières grandes fouilles préventives ont d'ailleurs fait l'objet de plusieurs communication a visée monographique dans ces actes (3). Il n'est guère aisé de fait, au-delà d'approches monographiques et micro-régionales, de déterminer des dynamiques chronologiques généralisables à l'échelle provinciale dans un temps plus ou moins long. L'approche que nous avons adoptée rend davantage attentif à la diversité des situations et à des inégalités territoriales de développement, de croissance et, partant sans doute aussi, à des contrastes démographiques manifestes entre terres de peuplement ancien, arrière-pays montagnard mais aussi au cœur même des plaines et des bassins entre ces zones où les élites ont été longtemps présentes et d'autres où les dominations ont été plus lâches, plus tardives et ont pu prendre d'autres formes. On songe notamment au premier grand mouvement de constitution des patrimoines monastiques, en Camargue (Psalmodi et Saint-Gilles), dans la vallée de l'Hérault (Aniane, Gellone, Saint-Thibéry), dans les pays d'Aude et de Roussillon durant le dernier tiers du VIIIe siècle et au cours de la première moitié du IXe siècle. Si l'on s'en tient à quelques critères généraux qui ne peuvent traduire que des tendances, on doit pouvoir considérer aujourd'hui que les années 450-475/530-40 constituent une phase charnière dans le tonus général de la province, non pas strictement une phase de reprise ou de nouvelle croissance, mais une phase de grande mobilité caractérisée par l'émergence de nombreux établissements perchés et fortifiés mais aussi par l'enracinement des nouveaux habitats dans les plaines et les secteurs massivement délaissés depuis la fin du IIe siècle et le IIIe siècle. On commence à pouvoir mieux saisir ce phénomène, qui peut concerner également de nouveaux habitats groupés. Les récents travaux effectués dans le bourg monastique de Saint-Gilles-du-Gard, au cœur même du cloître médiéval, semblent indiquer que la genèse de cette agglomération médiévale qui émerge à quelques kilomètres du vieux comptoir préromain d'Espeyran ne serait pas antérieur à la première moitié du VIe siècle (Hartmann-Virnich *et al.,* 2013, 388).

La phase suivante qui s'étendrait du milieu du VIe siècle au milieu du VIIIe siècle est la plus difficile à évaluer. On ne dispose pas actuellement d'exemple d'établissement homogène, créé et abandonné durant cette période et ce constat vaut d'ailleurs pour le IXe

[3] Voir notamment dans ce volume les contributions de Odile Maufras *et al*., pour le site dit de Missignac dans la plaine littorale de la cité de Nîmes, de Liliane Tarrou pour l'établissement de Lallemand dans le secteur de Mauguio rattaché à l'évêché de Maguelone et ou comté de Substantion-Mauguio, de Remi Carmes *et al*., pour celui de Verchamp à proximité de la butte de Montpellier et surtout de la vieille agglomération de *Sextantio*/Substantion (Castelnau-le-Lez), de Carole Puig *et al*. pour Taxo-d'Avall et le Roussillon mais aussi de Jérôme Ros *et al*., pour ce même Roussillon. Enfin des notices complètent encore cette nouvelle documentation avec les contributions de Marie Rochette pour le site Saint-Pastour à nouveau dans la plaine littoral du Languedoc orientale, de Guillaume Duperron pour Saint-Martin-le-Bas à Gruissan dans le secteur des avant-ports de Narbonne, de Claude Raynaud *et al.*, pour l'îlot de Maguelone et *last but not least*, d'Agnès Bergeret *et al*., et Hélène Breichner *et al.*, pour l'arrière-pays des Grands-Causses, soit ici ceux du Larzac et Sauveterre.

siècle. Les témoignages se résument encore le plus souvent à des structures agraires et à des vestiges assez labiles (fosses, excavations diverses, lambeaux de bâtiment) qui s'inscrivent presque toujours dans des sites à occupation longue au sein desquels les intensités d'occupation sont difficiles à évaluer et sont souvent hétérogènes d'un site à l'autre. Cela tient à plusieurs facteurs : l'érosion des sites et la faiblesse des stratigraphies dans les plaines notamment, la rareté jusqu'à présent des constructions en bois au profit d'un usage de la terre ou de la pierre, des dynamiques territoriales réellement hétérogènes, sinon asynchrones d'une micro-région à une autre et peut-être encore à une forme de stabilité de l'ancrage des habitats jusqu'aux réseaux villageois du XIIe siècle. De fait, ce n'est peut-être pas un hasard, si le seul plan (partiel) d'une ferme ou d'une unité agricole dotée d'une cour et datée du VIIe siècle qui a pu être mis en évidence dans l'ancien Languedoc-Roussillon se trouve sur un causse lozérien en un pays d'habitat dispersé et si la découverte résulte au final d'une fouille programmée (Breichner 2009).

Si l'on s'en tient à un premier cycle d'abandon de plusieurs établissements de hauteur, comme celui du Roc de Pampelune et au ralentissement des échanges méditerranéens, ou du moins à une plus faible capillarité de ces échanges dans le monde rural, il reste que le second tiers du VIe siècle et les décennies qui suivent marquent néanmoins un possible temps de césure. Mais une fois encore les situations sont trop diverses et trop contrastées pour que le propos soit réellement généralisable et puisse être traduit dans la perspective d'une sorte d'alternance mécanique de phases d'emprise et de déprise. S'agissant d'occupation des sols et de dynamique de peuplement, le tableau doit être plus nuancé et compose avec deux tendances.

- La première est celle d'un enracinement de la vie paysanne et des lieux de vie dès le seuil du VIe siècle, sinon dès la seconde moitié du Ve siècle ce qui n'exclut pas évidemment des mobilités de l'habitat, notamment des unités familiales au sein des terroirs. C'est ce schéma qui prévaut par exemple au sein de la *villa* de Dassargues, alors que celle-ci n'apparaît dans les textes qu'en 789 (Garnier *et al.*, 1995). C'est ce que montre également dans un vieux paysage agraire, au sein ou à proximité de la *villa* et du *fisc* royal de Coussenas à Saint-André-de-Sangonis, le site des Causses ou une petite unité d'exploitation (une tenure ?) datée du VIe siècle a été découverte (Ginouvez *et al.,* 2017). C'est encore le cas de la *villa* de Plaissan dans la vallée de l'Hérault. Ici la *villa* est mentionnée pour la première fois en 829 mais l'enracinement de l'habitat remonte au VIe siècle (Schneider *et al.,* 2014). Aux portes de Béziers à Saint-Jean d'Aureilhan, structures agraires, fours domestiques, fosses et mobiliers divers placent également la genèse de cette *villa* médiévale, mentionnée pour la première fois en 918, dans le courant des Ve et VIe siècle (4).

- La seconde tendance est celle, tout au long des VII-IXe siècle d'une longue intensification de la pression anthropique qui se révèle par le déploiement et le bourgeonnement de nouveaux habitats rassemblés ou dispersés dans ces cellules de la vie rurale que les textes désignent désormais comme des *villae*. Cette pression nouvelle se détecte parfois aussi par des signes plus discrets. C'est en fouillant des cabanes de berger dans les Pyrénées que Christine Rendu (2000, 23-24) détecte dès le VIIe siècle un premier frémissement qui anime la montagne d'Enveitg d'une agriculture forestière itinérante et de ses premières estives médiévales. Dans les plaines et la zone côtière, notamment là où le réseau des villas antiques avait manqué de stabilité, de nouvelles terres sont gagnées à la culture et associées à de nouvelles *villae* interstitielles en quelque sorte. La chronologie du site de Lallemand à Mauguio place la genèse du nouvel établissement médiéval à la fin du VIIe ou au VIIIe siècle (5) mais les rythmes encore une fois sont souvent singuliers. Ils sont néanmoins cumulatifs en intensité, mais il faut aussi raisonner avec les masques que constituent les villages actuels d'une part et les écarts des hameaux paroissiaux d'autre part, les uns et les autres étant nombreux et denses dans la zone méditerranéenne de l'Occitanie, pays d'habitat groupé. Dans cette région ce sont à vrai dire les découvertes répétées de grandes aires d'ensilage qui traduisent encore le mieux cette intensification de la vie rurale et de la croissance rurale du haut Moyen Âge. Elles permettent de réhabiliter un VIIIe siècle qu'éclairent peu encore les actes de la pratique et qui est demeuré longtemps rétif à l'archéologie. Un autre signe de l'accélération de la vie rurale et de l'affirmation à l'échelle des terroirs et des *villae* de nouvelles élites locales peut être vu dans la construction de très nombreuses petites églises à nef unique peu développée et chevet quadrangulaire. La multiplication de ces édifices de pierre jusqu'au seuil du XIe siècle est peut-être l'une des caractéristiques des terres septimano-narbonnaises, sinon méridionales. Longtemps mal datés et tout aussi mal contextualisés spatialement, la documentation archéologique permet aujourd'hui de situer la première amplification du phénomène dans un large VIIIe siècle (Schneider 2014b). Ces églises familiales, domaniales ou patrimoniales peuvent aussi, dans le temps long, constituer des pivots de ces nouvelles seigneuries familières qui se constituent à l'échelle des *villae,* fussent-elles de quelques dizaines d'hectares seulement et intercalées entre bourgs monastique et castral selon l'exemple de Saint-Sébastien entre Aniane et Gignac (Schneider, Paya 1995).

Je voudrais pour finir présenter une dernière carte, en guise de conclusion et surtout de prospectives (fig. 19). Entre deux doubles champs historiographiques immenses, celui des antiquisants et des médiévistes

[4] Fouille programmée Laurent Vidal 1994.
[5] Voir la contribution de Liliane Tarrou et son équipe dans ce volume.

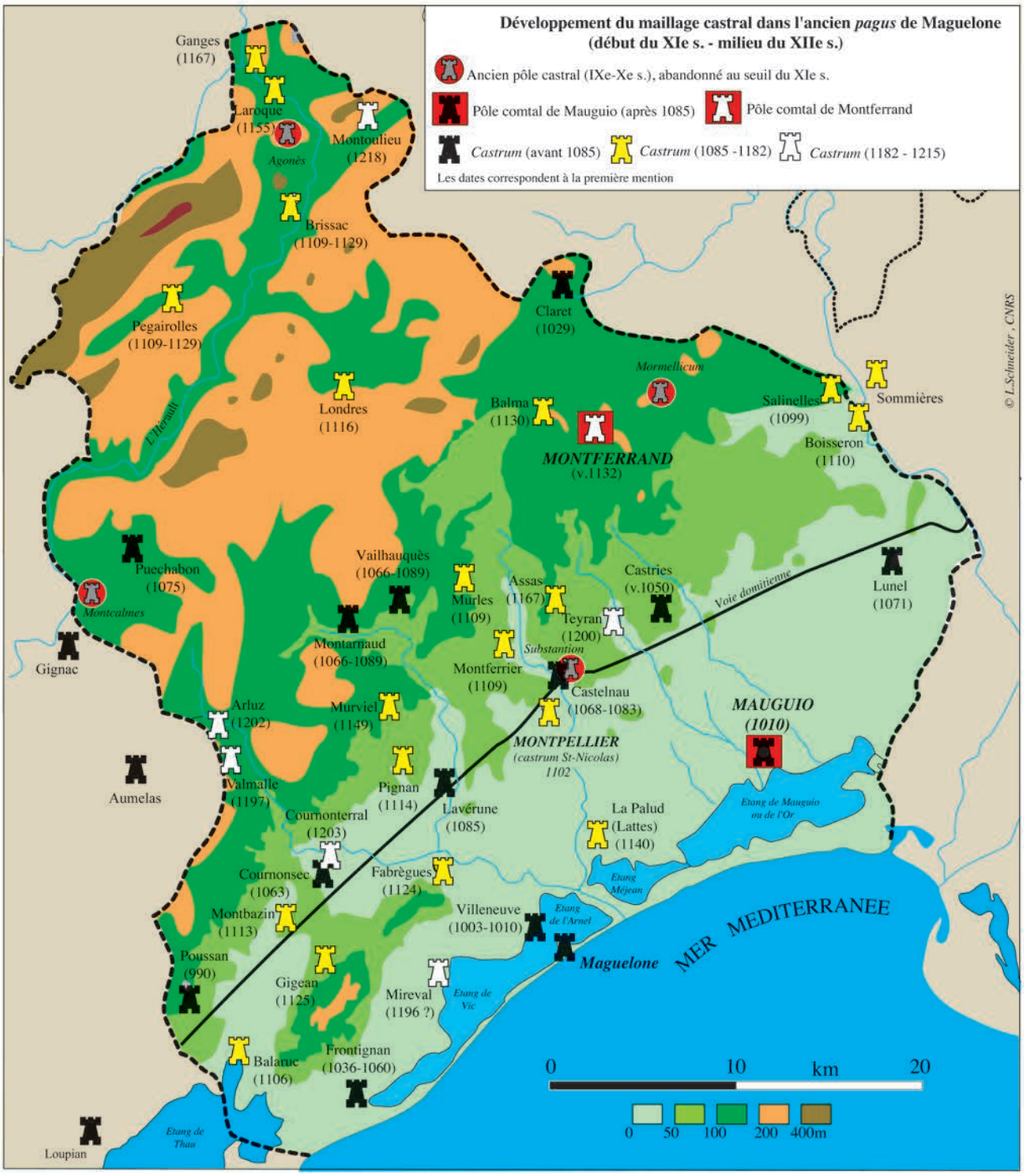

Fig. 19 : Développement du réseau castral dans l'évêché de Maguelone et le comté de Substantion-Mauguio. Réalisation L. Schneider 2015

d'une part, celui des historiens et des archéologues d'autre part, elle donne la mesure des rapprochements qu'il reste à opérer et à consolider pour mieux accompagner cette croissance des données archéologiques.

La carte proposée se rapporte à la partie occidentale de la cité de Nîmes durant le Haut-Empire, soit désormais le diocèse de Maguelone et comté de Substantion-Mauguio. Elle présente la formation du réseau castral entre les X-XII^{e} siècles, telle que les textes peuvent la renseigner. Elle traduit de fait une possible spatialisation des nouvelles dominations locales et fait mesurer la distance des trajectoires à mieux saisir si on la compare avec l'état archéologique optimisé de la figure n° 18. Dans la perspective d'une recherche axée sur le temps

long et les transitions, soit à une extrémité de l'arc chronologique celle des antiquisants encore souvent focalisée sur les questions de « romanisation » et à l'autre celle des médiévistes longtemps déterminées par la genèse villageoise et la « seigneuralisation », on en tirera plusieurs remarques et pistes à prolonger.

- Dans la zone encadrée par les *castra* de Villeneuve, Fabrègues, Lavérune, Castries, Lunel, Mauguio, zone de terres comtales par excellence, aucun château interstitiel n'a émergé avant le XIIIe siècle, laissant cette immense plaine côtière dans l'enracinement progressif et l'héritage des modes d'exploitation et d'occupation du sol du haut Moyen Âge, plutôt que dans le poids de la tradition gallo-romaine, poids dont la consistance a déjà été interrogée par ailleurs en dehors des grandes infrastructures apportées, comme la voie Domitienne et ses équipements (Ouzoulias 2013, 263-264).

- Au nord de l'ancienne voie Domitienne justement, la maille se resserre en revanche et désigne le nouvel arrière-pays du montpellierais, soit un espace totalement remodelé. Ici, entre Castries, Montarnaud et Poussan, tous les châteaux mentionnés ont polarisé l'habitat, généré des agglomérations et hiérarchisé un nouveau système de villes. On constatera également les inégalités déjà notées vers 500, entre la plaine côtière occidentale et celle de la zone orientale.

- La troisième perspective théorique met en avant des dynamiques ou des polarités de marge, aux confins du diocèse et du comté. Dans la haute vallée de l'Hérault, entre Ganges et Brissac, autour du vieux *castrum* d'Agonès le phénomène est bien lisible et l'on peut soupçonner des trajectoires identiques au débouché des gorges de l'Hérault vers Aniane, Gignac ou à la traversée du Vidourle vers Sommières/Boisseron.

La perspective de ces rencontres était liée à la ruralité, une ruralité qui n'est pas seulement qu'agricole. Elle s'achève finalement pour cette première présentation régionale sur les conditions et les infrastructures qui ont pu faire émerger une ville médiévale comme Montpellier, et partant, dans un pays d'habitat groupé sur la genèse du système de villes peu ou prou stabilisé à la veille de la réorganisation opérée par la monarchie capétienne.

Dans ce couloir du Languedoc méditerranéen elle interroge aussi paradoxalement, dans un temps bien plus long, l'héritage principal, celui de l'infrastructure viaire romaine ; celle de la voie Domitienne qui aujourd'hui encore à travers le renforcement des équipements autoroutiers et des lignes à grande vitesse détermine en partie les conditions d'exercice de l'archéologie préventive et finalement le choix des terres sur lesquelles s'opère le renouvellement des données archéologiques (fig.1). Les médiévistes doivent composer avec ces conditions.

BIBLIOGRAPHIE

Archéologie du TGV 2002 : *ARCHÉOLOGIE DU TGV MÉDITERRANÉE. Fiches de synthèse. Tome 3 : Antiquité, Moyen Âge, Epoque moderne,* MAM 10. Lattes, ARALO, 2002, p. 601-978. (Coll. Monographie d'Archéologie Méditerranéenne).

Archeomedes 1998 : ARCHEOMEDES, *Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône*. Paris, Anthropos (coll. Villes), 1998, 275 p.

Barberan *et al.* 2002 : BARBERAN (S.), FABRE (L.), MAUFRAS (O.), PETITOT (H.), POMAREDES (H.), SAUVAGE (L.), THERNOT (R.), Les villae de la Ramière à Roquemaure, Gard, *in* : *Archéologie du TGV-Méditerranée* : *Antiquité, Moyen Âge, Epoque moderne*, Tome 3. Lattes, CNRS, 2002, p. 889-919.

Barruol 2002 : BARRUOL (G.), *Sextantio* (Substantion), Castelnau-le-Lez (Hérault) *in* : FICHES (J.-L.), dir., *Les agglomérations gallo-romaines du Languedoc-Roussillon,* Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, n° 13-14. Lattes, Editions ADAL, 2002, p. 469-483.

Bermond *et al. 2013* : BERMOND (I.), BUFFAT (L.), FICHES (J.-L.), PELLECUER (C.), POMAEDES (H.), RAYNAUD (C.), Nîmes en Narbonnaise, essai sur la géographie des territoires à l'échelle de la cité, *in* : *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain*, Actes du colloque AGER IX - Barcelone, 25-27 mars 2010. Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2013, p. 83-98.

Billoin en cours : BILLOIN (D.*), L'habitat perché et le peuplement entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge dans le massif Jurassien (IVe-IXe siècle),* Thèse en cours, Université de Montpellier III.

Bourin 1987 : BOURIN-DERRUAU (M.), *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (Xe-XIVe siècles)*. Tome 1 : *Du château au village (Xe-XIIe siècles)*, Tome 2 : *La démocratie au village (XIIIe-XIVe siècles)*. Paris, L'Harmattan, 1987, 338 et 470 p.

Bourin *et al.* 2001 : BOURIN (M.), LE BLEVEC (D.), RAYNAUD (C.), SCHNEIDER (L.), Le littoral languedocien au Moyen Âge, *in : Zones côtières et plaines littorales dans le monde méditerranéen au Moyen Âge : défense, peuplement, mise en valeur,* Colloque *Castrum* VII. Rome, 2001 p. 345-423.

Breichner 2009 : BREICHNER (H.), Un établissement rural du haut Moyen Âge : Les Aouzérals, *Archéologie du Midi médiéval,* 27, 2009, p. 255-267.

Britton *et al.* 2007 : BRITTON (C.), CHABAL (L.), PAGES (G.), SCHNEIDER (L.), Approche interdisciplinaire d'un bois méditerranéen entre la fin de l'Antiquité et la fin du Moyen Âge, *Médiévales, Langue, Texte, Histoire*, n° 52, 2007, p. 65-80.

BSR 1999 : *Bilan Scientifique Régional*, DRAC Languedoc-Roussillon, Service Régional de l'Archéologie, Montpellier, 1999, 194 p.

Buffat, Guerre 2005 : BUFFAT (L.), GUERRE (J.), De la villa antique à la villa médiévale. L'évolution des centres domaniaux dans l'ancienne cité de Nîmes aux premiers siècles du Moyen Âge, *in* : *La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques*, Actes des XXIIIe journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles, 11-13 octobre 2002*, Bulletin archéologique de Provence*, Supplément n° 3, Editions de l'APA, 2005, p. 161-176.

Buffat *et al.* 2005 : BUFFAT (L.), PETITOT (H.), VIDAL (L.), Un centre domanial dans la vallée de la Tave : la villa de Mayran (Saint-Victor-la-Coste, Gard), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 39, 2006, p. 225-282.

Buffat *et al.* 2009 : LOÏC BUFFAT (L.), JOSSELINE GUERRE (J.), AURELIE MASBERNAT-BUFFAT (A.), RENAUD (A.), NURIA ROVIRA (N.) *et al.,* La villa de La Gramière (Castillon-du-Gard). Premier bilan de la recherche, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 42, 2009, p. 115-216

Buffat 2011 : BUFFAT (L.), *L'économie domaniale en Gaule narbonnaise*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, n° 29, Montpellier-Lattes 2011, 296 p.

Cardot 1987 : CARDOT (F.), *L'espace et le pouvoir. Etude sur l'Austrasie mérovingienne*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1987, 324 p.

Carrié 2012 : CARRIE (J.-M), Nommer les structures rurales entre fin de l'Antiquité et Haut Moyen Âge : le répertoire lexical gréco-latin et ses avatars modernes (1re partie), *Antiquité Tardive*, 20, 2012, p. 25-46

Carrié 2013 : CARRIE (J.-M), Nommer les structures rurales entre fin de l'Antiquité et Haut Moyen Âge : le répertoire lexical gréco-latin et ses avatars modernes (2ème partie), *Antiquité Tardive*, 21, 2013, p. 13-31

Clément 2011 : CLEMENT (N.), *L'occupation du sol dans le pagus d'Alba-Viviers (Ardèche) entre le Ve et le Xe siècle*, Thèse de doctorat inédite, Université Lumière Lyon 2, 2011.

C. Nîm. : GERMER-DURAND (E.), *Cartulaire de l'église cathédrale Notre-Dame de Nîmes*, Nîmes, Catélan, 1874, 402 p.

Colin *et al.* 1996 : COLIN (M.-G.), DARNAS (I.), POUSTHOMIS (N.), SCHNEIDER (L.), dir., *La maison du castrum de la bordure méridionale du massif central*, Supplément n° 1 à *Archéologie du Midi Médiéval*, 1996. Carcassonne, C.A.M.L., 242 p.

Devroey 2006 : DEVROEY (J.-P.), *Puissants et misérables. Système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (VIe-IXe siècles),* Académie royale de Belgique, 2006, 727 p.

Favory, Fiches 1994 : FAVORY (F.), FICHES (J.-L.), dir, *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Etudes micro-régionales.* Paris, MSH, Documents d'Archéologie Française, n° 42, 1994, 344 p.

Favory *et al.* 2017 : FAVORY (F.), MATHIEN (H), SCHNEIDER (L.) avec la participation de RAYNAUD (Cl.), Transition 7 : Du monde antique au monde médiéval (IV-VIIIe siècle), *in* : SANDERS (L.), *Peupler la terre de la préhistoire à l'ère des métropoles*. Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2017, p. 273-299.

Fiches 1987 : FICHES (J.-L.), L'espace rural antique dans le sud-est de la France, *Annales E.S.C*, 42, 1987-1, p. 219-238.

Fiches 2002 : FICHES (J.-L.), Volques Arécomiques et cité de Nîmes : évolution des idées, évolution des territoires, *in* : GARCIA (D.) et VERDIN (Fl.), dir., *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale,* Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000. Paris, Ed. Errance, 2002, p. 119-128

Flaran 1990 : *La croissance agricole du Haut Moyen Âge : Chronologie, modalités, géographie*. Flaran 10, 1988. Auch, 1990

Gandel, Billoin 2011 : GANDEL (P.), BILLOIN (D.), Le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, *Revue Archéologique de l'Est*, 60, 2011, p. 313-421

Garnier *et al.* 1995 : GARNIER (B.), GARNOTEL (A.), MERCIER (C.), RAYNAUD (C.), De la ferme au village : Dassargues du Ve au XIIe siècle (Lunel, Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval*, 13, 1995, p. 1-78.

Genty, Schneider 2002 : GENTY (P.-Y.), SCHNEIDER (L.), L'agglomération de *Mormellicum* (Puech des Mourgues) à Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault, Vidourlenque), *in* : FICHES (J.-L.), dir., *Les Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon,* Lattes, Ed. ARALO (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 13-14), 2002, p. 656-664.

Ginouvez *et al.* 1993 : GINOUVEZ (O.), POMAREDES (H.), BERMOND (I.), Premières observations sur les sites antique et médiéval de Saint-Jean d'Aureilhan, commune de Béziers, *Archéologie en Languedoc,* 17, 1993, p.157-174.

Ginouvez *et al.* 2017 : GINOUVEZ (O), FOREST (V.), CHABAL (L.), COMPAN (M.), FIGUEIRAL (I.), JUNG (C.), Le site des Causses à Saint-André-de-Sangonis (VIe siècle) et la place alimentaire des animaux dans la moyenne vallée de l'Hérault durant le haut Moyen Âge, *Archéologie du Midi médiéval*, 35, 2017, p. 3-39.

Griffe 1933 : GRIFFE (E.), *Histoire religieuse des anciens pays de l'Aude, des origines chrétiennes à la fin de l'époque carolingienne*. Paris, A. Picard, 1933.

Hartmann-Virnich *et al.*, 2013 : HARTMANN-VIRNICH (A.), BUFFAT (L.), SCHNEIDER (L.), LEGRAND-GARNOTEL (A.), MASBERNAT-BUFFAT (A.), L'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard. Les vestiges architecturaux du sous-sol d'après les investigations archéologiques, *Bulletin Monumental*, 171-4, 2013-4, p. 377-390.

HGL : DEVIC (Cl.), VAISSETE (J.), *Histoire Générale de Languedoc*, 2e éd. revue et augmentée. Toulouse, Privat, 1872-1879.

Kotarba 2007 : KOTARBA (J.), Les sites d'époque wisigothique de la ligne LGV. Apports et limites pour les études d'occupation du sol de la plaine du Roussillon, *Domitia,* 8/9, 2007, p. 43-70.

Leveau 1983 : LEVEAU (P.), La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village, *Annales E.S.C.*, n° 4, 1983, p. 920-942

Leveau 2008 : LEVEAU (P.), Le territoire d'Arles, limites et structures *in* : HEIJMANS (M.), ROTHE (M.-P.), éd., *Arles, Carte Archéologique de la Gaule 13/5*, Paris, p. 113-131.

Lécuyer 1992 : LECUYER (N.), Le Garissou : villa et atelier de potiers médiévaux sur le territoire de Béziers (Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval*, 10, 1992, p. 167-204.

Le Roy *et al.* 2011 : LE ROY (L.), BERDEAUX-LE BRAZIDEC (M.-L.), MALIGNAS (A), ROVIRA (N.). De la villa antique à l'établissement alto-médiéval de la Maladrerie à Saillans (Drôme). Permanences et mutations jusqu'au VIIIe siècle, *Archéologie du Midi Médiéval*, 29, 2011, p. 3-42.

Luault en cours : LUAULT (N.), *Les dynamiques territoriales dans l'est des Pyrénées de l'Antiquité tardive au Moyen Âge. La Cerdagne du IIIe au XIIe siècle*, Thèse de doctorat en cours depuis 2015, Université de Toulouse Jean Jaurès. http://www.theses.fr/s156856

Magnou-Nortier 1974 : MAGNOU-NORTIER (E.), *La Société laïque et l'Église dans la province ecclésiastique de Narbonne : zone cispyrénéenne, de la fin du VIIIe à la fin du XIe siècle*. Toulouse, Association des Publications de l'Université de Toulouse-le-Mirail, 1974.

Martinez 2017 : MARTINEZ (D.*), De la cité Arverne au diocèse de Clermont : Topographie ecclésiale, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (Ve-Xe siècles) : une approche archéologique*, Thèse de doctorat inédite, Université Clermont-Auvergne, 2017, https://www.theses.fr/224342118

Maufras 2006 : MAUFRAS (O.) (textes réunis par), *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VIIe-XVe s.). Contributions des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales,* Document d'Archéologie Française, n° 98, 2006, 473 p.

Maufras *et al.* 2014 : MAUFRAS (O)**,** OTT (M.)**,** RAYNAUD (C.)**,** ROCHETTE (M.)**,** TARROU (L.)**,** BERGERET (B.)**,** BOVAGNE (M.) PELLE (R.), *Villæ* - Villages du haut Moyen Âge en plaine du Languedoc oriental. Maillage, morphologie et économie, *Archéopages*, 40, 2014, p. 92-103.

Maufras, Pomarède 2014 : MAUFRAS (O), POMAREDES (H.), Roquemaure (Gard) : La Ramière, *Archéologie du Midi médiéval*, 32, 2014, p. 63-74.

Mauné 2003 : MAUNE (S.), La villa gallo-romaine de « Vareilles » à Paulhan (Hérault) ; fouille de l'autoroute A75). Un centre domanial du Haut-Empire spécialisé dans la viticulture ? *Revue archéologique de Picardie*, 2003, Vol.1, n° 1-2, p. 309-337.

Mercier, Barberan 1996 : MERCIER (C.), BARBERAN (S.), Etude de la céramique médiévale (VIIe-XIIe siècles) de Saint-Gilles-le-Vieux (Aimargues, Gard), *Archéologie du Midi médiéval*, 14, 1996, p. 1-31.

Ouzoulias 2013 : OUZOULIAS (P.), La géographie de la villa dans les Gaules romaines quelques observations, *in* : FICHES (J.-L.) *et al., Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain. Gallia et Hispania, Actes du colloque international AGER IX*, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2013, p. 263-264.

Pagès *et al.* 2005 : PAGES (G.), SCHNEIDER (L.) et FLUZIN (P.), Le travail du fer dans l'établissement perché tardo-antique du Roc de Pampelune (Argelliers, Hérault) : l'apport des analyses métallographiques, *ArchéoSciences, Revue d'Archéométrie*, 29, 2005, p.107-116.

Pagès 2011 : PAGES (G.), *Artisanat et économie du fer en France méditerranéenne de l'Antiquité au début du Moyen Âge. Une approche interdisciplinaire*. Montagnac, Ed. Monique Melgoil, 2011, 317 p.

Parodi *et al.* 1987 : PARODI (A.), RAYNAUD (C.), ROGER (J.-M.), La Vaunage du IIIe siècle au milieu du XIIe siècle. Habitat et occupation des sols, *Archéologie du Midi Médiéval*, 5, 1987, p. 3-60.

Pellecuer 1996 : PELLECUER (C.), Villa et domaine, *in* : FICHES (J.-L.), dir., *Le IIIe siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire.* Actes de la table ronde du GDR 954 Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge, Aix-en-Provence, 15-16 septembre 1995, Sophia Antipolis, APDCA, 1996, p. 277-292.

Pellecuer 1999 : PELLECUER (C.), Le Bouquet, Sant-Peyre (Gard), *in :* PROVOST (M.), dir., *Le Gard*. Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 30/2), p. 256-263.

Pellecuer, Pène 2002 : PELLECUER (C.), PENE (J.-M.), Le Bouquet, Sant-Peyre (Gard), *in* : FICHES (J.-L.), dir., *Les Agglomérations gallo-romaines du Languedoc-Rousillon*, Lattes, ARALO (coll. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 13-14), 2002, p. 889-902.

Pellecuer, Pène 2006 : PELLECUER (C.), PENE (J-M.), Une maison aristocratique du haut Moyen Âge (VIIIe siècle) au Bouquet, *Archéologie gardoise*, 3, 2006, p. 15-19.

Pellecuer, Pomarèdes 2001 : PELLECUER (C.), POMAREDES (H.), *Crise, survie ou adaptation de la villa romaine en Narbonnaise Première ? Contribution des récentes recherches de terrain en Languedoc Roussillon*, *in :* OUZOULIAS (P.), PELLECUER (C.), RAYNAUD (C.), VAN OSSEL (P.), GARMY (P.), dir., *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du colloque de Montpellier.* Antibes, Ed. APDCA, 2001, p. 503-532.

Pellecuer, Schneider 2005 : PELLECUER (C.), SCHNEIDER (L.), Premières églises et espace rural en Languedoc (Ve-Xe s.), *in* : DELAPLACE (C.), dir., *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe-IXe s.),* Actes du colloque international de Toulouse, 21-23 mars 2003. Paris, Ed. Errance, 2005, p. 98-119.

Pellecuer 2017 : PELLECUER (C.), Villa, villae en Gaule romaine. A propos des établissements domaniaux antiques en France méridionale, *in* : *Annales des XXVe Rencontres Archéologiques de Saint-Céret (Lot). Saint-Céré,* Vol. 24, Association des Amis du Pays de Saint-Céret, 2017, p. 93-107.

Peloux 2010 : PELOUX (F.), La légende de sainte Enimie et les IXe et Xe siècles en Gévaudan, *Bulletin du Centre d'études et de recherches littéraires et scientifiques de Mende*, 30, 2010, p. 41-57.

Poly 1976 : POLY (J.-P.), *La Provence et la société féodale (879-1166). Contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*. Paris, Bordas, 1976, 431 p.

Pomarèdes *et al.* 2005 : POMAREDES (H.), BARBERAN (S.), FABRE (L.), RIGOIR (Y.), *La Quintarié (Clermont-l'Hérault, 34) : établissement agricole et viticulture, atelier de céramiques paléochrétiennes (D.S.P) : Ier-VIe s. ap. J.-C.* Montagnac, Éd. Monique Mergoil, 2005, 193 p.

Pomarèdes *et al.* 2012a : POMAREDES (H.), MAZIERE (F.), SEJALON (P.), BEL (V.), BREUIL (J.-Y.), GINOUVEZ (O.), JUNG (C.), MAUFRAS (O.), Territoires languedociens de la Protohistoire au Moyen Âge. Nouvelles données sur les campagnes de Nîmes, Lodève et Béziers, *Archéopages*, 34, 2012, p. 10-21.

Pomarède *et al.* 2012b : POMAREDES (H.), BARBERAN (S.), MAUFRAS (O.), SAUVAGE (L.), *La villa de Saint-André de Codols (Nîmes, Gard) du Ier au XIIe siècle de n. è. : évolution de l'habitat et de l'espace rural nîmois de l'Antiquité au Moyen Âge*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, Montpellier-Lattes, 2012, 436 p.

Raynaud 2001a : RAYNAUD (C.), Le monde rural dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est, *Zephyrus*, LIII-LIV, 2000-2001, p. 473-507

Raynaud 2001b : RAYNAUD (C.), *Les campagnes languedociennes aux IVe et Ve siècles, Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Colloque international AGER IV, Montpellier. Antibes, 2001, p. 247-274.

Raynaud 2003 : RAYNAUD (C.), Archéologie et géographie historique : le système de peuplement de l'Âge du Fer au Moyen Âge, *Revue archéologique de Narbonnaise, Supplément 35* (Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol). Montpellier, Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2003, p. 323-354.

Raynaud 2004 : RAYNAUD (C.), L'habitat du Midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge, *in* : FIXOT (M.), dir., *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, Actes du colloque de Fréjus, 7-8 avril 2001. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004, p. 147-172.

Raynaud 2014 : RAYNAUD (C.), dir., Le « fond de cabane » du Haut Moyen Âge méridional : regards croisés Nord-Sud, *Archéologie du Midi médiéval*, 32, 2014, p. 5-91.

Rébé *et al.* 2014 : REBE, (I.), RAYNAUD, SENAC (P.), dir., *Le premier Moyen Âge à Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales). Entre Septimanie et Al-Andalus (VII-IXe siècle)*. Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, n° 34, Lattes, Ed. ADAL, 2014.

Riess 2013 : RIESS (F.), *Narbonne and its Territory in Late Antiquity. From Wisigoth to Arab.* Ashgate, 2013, 304 p.

Rendu 2000 : RENDU (C.), Fouiller des cabanes de bergers : pour quoi faire ?, *Études rurales* [En ligne], 153-154 | 2000, mis en ligne le 13 décembre 2016, consulté le 22 juillet 2020.

URL : http://journals.openedition.org/etudesrurales/9 ; DOI : https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9

Savarese 2013 : SAVARESE (L.), L'occupation du sol dans les Corbières Maritimes entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge (Ier siècle av. J.-C. - Xe siècle) : l'exemple de Sigean (Aude), *Archéologie du Midi médiéval*, 31, 2013, p. 3-54.

Schneider, Paya 1995 : SCHNEIDER (L.), PAYA (D.), Le site de Saint-Sébastien-de-Maroiol (34) et l'histoire de la proche campagne du monastère d'Aniane, *Archéologie Médiévale*, 25, 1995, Paris, CNRS Editons, p. 133-181.

Schneider 2003a : SCHNEIDER (L.), Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune (Hérault), *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 92, 2003, p. 9-16.

Schneider 2003b : SCHNEIDER (L.), Territoires savants, territoires vécus dans l'ancienne Gothie. De la villa tardo-antique à la *villa* du haut Moyen Âge et à la paroisse, *Revue archéologique de Narbonnaise, Supplément 35* (Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol). Montpellier, Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2003, p. 355-366.

Schneider 2004 : SCHNEIDER (L.), Entre Antiquité et haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est, *in* : FIXOT (M.), dir., *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge,* Actes du colloque de Fréjus, 7 et 8 avril 2001. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004, p. 173-200.

Schneider 2005 : SCHNEIDER (L.)., Dynamiques spatiales et transformations de l'habitat en Languedoc méditerranéen durant le haut Moyen Âge (VIe-IXe siècle), *in* : BROGIOLO (G.-P.), CHAVARIA ARNAU (A.), VALENTI (M.), dir., *Dopo la fine delle ville : le campagne dal VI al X secolo, , 11° Seminario sul tardo antico e l'alto medioevo*, Gavi 8-10 mai 2004, SAP Società Archeologica s.r.l. [Documenti di Archeologia 40], 2005, p. 287-312.

Schneider 2007a : SCHNEIDER (L.), *In regno Septimanie, in comitatu et territorio biterrensi*. Le Biterrois et l'aristocratie biterroise de la fin du IXe siècle à la fin du Xe siècle, *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, Volume 119, fascicule 260, 2007, p. 409-456.

Schneider 2007b : SCHNEIDER (L.), Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du Sud-Est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IV-VIIIe siècle). Essai de synthèse, *Gallia*, n° 64, 2007. Paris, CNRS-Editions, p. 11-56.

Schneider 2008a : SCHNEIDER (L.), Aux marges méditerranéennes de la Gaule mérovingienne. Les cadres politiques et ecclésiastiques de l'ancienne Narbonnaise Ière entre Antiquité et Moyen Âge (Ve-IXe siècle) *in* : MAZEL (F.), dir. *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (Ve-XIIIe siècle)*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 69-95.

Schneider 2008b : SCHNEIDER (L.), Cité, *castrum* et « pays » : espace et territoires en Gaule méditerranéenne durant le haut Moyen Âge. L'exemple de la cité de Nîmes et du *pagus* de Maguelone (V-XIe siècle), *in* : CRESSIER (P.), éd., *Le Château et la ville. Espaces et réseaux (VI-XIIIe siècle)* [*El Castillo y La Ciudad. Espacios y Redes (ss.VI-XIII),* Actes du colloque *Castrum* 8, Baeza, Espagne, 25-28 sept., 2002]. Madrid, Casa de Velazquez (108) / Rome, Ecole française de Rome, 2008, p. 29-69.

Schneider 2010a : SCHNEIDER (L.), De la fouille des villages abandonnés à l'archéologie des territoires locaux. L'étude des systèmes d'habitat du haut Moyen Âge en France méridionale (Ve-Xe siècle) : nouveaux matériaux, nouvelles interrogations, *in* : CHAPELOT (J.), dir., *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir,* Actes du colloque de Vincennes, juin 2006. Paris, Société d'Archéologie Médiévale, 2010, p. 133-161.

Schneider 2010b : SCHNEIDER (L.), dir., Archéologie des églises et des cimetières ruraux : les apports récents de la documentation languedocienne, (Dossier spécial), *Archéologie du Midi Médiéval,* 28, 2010, p. 131-248.

Schneider 2010c : SCHNEIDER (L.), *Castra, vicariae* et circonscriptions intermédiaires du haut Moyen Âge méridional (IXe - Xe siècle) : Le cas de la Septimanie-Gothie, *in* : BOISSEUIL (D.), CHASTANG (P.), FELLER (L.), MORSEL (J.), dir., *Ecritures de l'espace social. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Monique Bourin*. Paris, Publication de La Sorbonne, 2010, p. 237-266.

Schneider, Clément 2012 : SCHNEIDER (L.), CLEMENT (N.), Le *castellum* de La Malène en Gévaudan. Un « rocher monument » du premier Moyen Âge (VIe-VIIe siècle), *in* : TRINTIGNAC (A.), *La Lozère (48)*, *Carte Archéologique de la Gaule*, 2012, p. 317-328.

Schneider 2013a : SCHNEIDER (L.), De l'horizon impérial aux sociétés locales : patrimoine monastique, spatialisation des pouvoirs et mnémotopie autour de Saint-Sauveur d'Aniane (782-1066), *in* : IOGNA-PRAT (D.), LAUWERS (M.), MAZEL (F.), ROSE (I.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection «Art et Société», 2013, p. 329-390.

Schneider 2013b : SCHNEIDER (L.), *Recherches d'Archéologie Médiévale en France méditerranéenne : formes et réseaux de l'habitat, lieux de pouvoir, territoires et castra du haut Moyen Âge (VI-XIIe siècle) :* Vol.1. *Parcours scientifique et professionnel*, 158 p., Vol. 2 et 3. *Etudes et travaux,* 820 p., Vol. 4. *Etablissements de hauteur, castra, oppida et politogenèse du premier Moyen Âge en France méditerranéenne*, 334 p., Dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université François Rabelais de Tours, 2013.

Schneider *et al.* 2014 : SCHNEIDER (L.) avec la coll. de RASCALOU (P.), COLOMER (G.), BERGERET (A.), Genèse d'une *villa* carolingienne de l'arrière-pays biterrois (VIe-Xe siècle). La *villa Plaxano* du cartulaire d'Aniane d'après les fouilles de Plaissan, Les Termes (Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval,* 32, 2014, p. 93-121.

Schneider 2014 : SCHNEIDER (L.), Les églises rurales de la Gaule (Ve-VIIIe siècle). Les monuments, le lieu et l'habitat : des questions de topographie et d'espace, *in* : GAILLARD (M.), dir., *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*. Turnhout, Brepols [Collection Culture et société médiévales], 2014, p. 419-468.

Schneider 2019 : SCHNEIDER (L.), Le château avant le château ou le défi réel du temps long (VIe-XIe siècles) : quelques repères en guise d'introduction, *Patrimoines du Sud* [En ligne], 10, 2019, mis en ligne le 02 septembre 2019, consulté le 04 septembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/pds/2638 ; DOI : 10.4000/pds.2638

Scrinzi 2014 : SCRINZI (M.), *Archéologie de la vallée du Vidourle : dynamique spatio-temporelle du peuplement de l'âge du fer à l'an Mil*, Thèse de doctorat (inédite), Université de Montpellier III, 2014. https://www.theses.fr/184548829

Segura en cours : SEGURA (J.-A.), *De la plaine aux sommets, habitats et dynamiques paysagères en basse Provence durant les Ve-Xe siècles : l'exemple du massif des Maures,* Thèse en cours depuis 2014, Université de Caen. http://www.theses.fr/s126125

Valenciano 2015 : VALENCIANO (M.), Saint-Blaise/*Ugium* de l'agglomération tardo-antique au *castrum* médiéval : relectures et regard nouveau, Thèse de doctorat (inédite), Aix-Marseille Université, 2015. https://www.theses.fr/196932769

Van der Straeren 1974 : VAN DER STRAEREN (J.), Miracles de saint Hilaire, évêque du Gévaudan, *Les manuscrits hagiographiques de Chaleville, Verdun et Saint-Mihiel*, n° 56, Bruxelles, 1974, p. 79-84.

Vassal *et al.* 2019 : VASSAL (V.) SCHNEIDER (L.), DUPIN (M.), COMMANDRE (I.) et BRITTON (C.), Rendre plus fort : *forcia sive municio vel castrum*, *Patrimoines du Sud* [En ligne], 10, 2019, mis en ligne le 02 septembre 2019, consulté le 04 septembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/pds/3084 ; DOI : 10.4000/pds.3084

Venco en cours : VENCO (C.), *Le Haut-Comminges à l'épreuve de la longue durée. Dynamiques de peuplement et construction des paysages dans un espace de piémont de la Protohistoire à la fin du Moyen Âge*, Thèse en cours depuis 2015, Université de Toulouse Jean-Jaurès. http://www.theses.fr/s156718

L'HABITAT RURAL DU HAUT MOYEN ÂGE EN FRANCE (Ve-XIe SIÈCLES) :

DYNAMIQUES DU PEUPLEMENT, FORMES, FONCTIONS ET STATUTS DES ÉTABLISSEMENTS

Copyright C.A.M.L. Editeur 2020
Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc
5 rue de l'Olivier 11000 CARCASSONNE - France
04 68 71 21 17 - c.a.m.l@wanadoo.fr

Directrice des publications : Nelly POUSTHOMIS, C.A.M.L.
Diffusion : C.A.M.L.
Tous droits de reproduction (même partielle)
et de traduction réservés pour tous pays.

ISSN : 1278 - 3358
ISBN : 978-2-918365-23-5

Conception de la couverture : Dominique BAUDREU, C.A.M.L.
Mise en page ACALIE infographie - Impression : Grapho 12 - 12200 Villefranche-de-Rouergue

Achevé d'imprimer en avril 2020
Dépôt légal : 2e trimestre 2020

Sous la direction de
Jérôme HERNANDEZ, Laurent SCHNEIDER,
Jean SOULAT

L'HABITAT RURAL DU HAUT MOYEN ÂGE EN FRANCE (Ve-XIe SIÈCLES) :

DYNAMIQUES DU PEUPLEMENT, FORMES, FONCTIONS ET STATUTS DES ÉTABLISSEMENTS

Mémoires de l'AFAM n° 36
Archéologie du Midi Médiéval - Supplément n° 9

Actes des 36e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'AFAM,
Montpellier - Musée archéologique de Lattes, 1er-3 octobre 2015